91-04753/

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation.

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dans ce document, le générique masculin
est utilisé sans aucune discrimination.

Dépôt légal — 4e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-14408-6
ISBN 0715-6219

© Gouvernement du Québec 1990

Monsieur Yvon Picotte
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1990.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,

Guy Jacob

Québec, le 12 novembre 1990

Le Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1990.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Yvon Picotte

Québec, le 12 novembre 1990

# Table des matières


## Partie I
## Le Ministère

— Historique 9

— Fonctions et pouvoirs du ministre 9

— Faits saillants de 1989-1990 9

— Direction du Ministère 10

— État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1989-1990 13

— Organigramme 30

## Partie II
## Les programmes

**— Programme 1**

Planification, recherche et enseignement 15

1.1 Planification et études économiques 15

1.2 Recherche agricole 16

1.3 Enseignement agricole 20

**— Programme 3**

Aide à la production agricole 23

3.1 Mise en valeur des productions 23

3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux 24

3.3 Santé animale 25

3.4 Administration et services régionaux 26

**— Programme 5**

Commercialisation des produits bio-alimentaires 33

5.1 Développement des entreprises de transformation 33

5.2 Développement des marchés 33

5.3 Contrôle de la qualité des produits 35

**— Programme 7**

Gestion du territoire agricole 43

7.2 Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes 43

**— Programme 8**

Gestion interne et soutien 45

8.1 Direction 45

8.2 Soutien administratif et technique 45

**— Programme 10**

Développement des pêches maritimes 49

10.1 Gestion des ressources, développement et administration 49

10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource 50

## Partie III
## Soutien externe

— Direction des affaires juridiques 53

— Direction de la comptabilité 53

## Partie IV
## Loi administrées 55

## Annexe

— Liste des directions régionales du M.A.P.A.Q. 57

— Liste des bureaux régionaux des pêches 59


## Note

Les programmes 2 (Office du crédit agricole), 4 (Régie des assurances agricoles) et 6 (Régie des marchés agricoles) ainsi que les éléments 1 (Commission de protection du territoire agricole) et 3 (Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole) du programme 7 font l'objet de rapports distincts.

# Partie I
# Le Ministère

## Historique

L'origine du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation remonte à la création, en 1852, d'un Bureau d'agriculture. Dix ans plus tard, le nouveau ministre de l'Agriculture, François Evanturel, hérite de la responsabilité du Bureau. En 1869, celui-ci est intégré au Département de l'agriculture et des travaux publics. Puis, en 1887, le Premier ministre Honoré Mercier en fait le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et nomme le curé Labelle au poste de sous-ministre.

Par la suite, le Ministère change plusieurs fois de nom. En 1979, il devient le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Enfin, le 21 décembre de la même année, son nom est à nouveau modifié en celui de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, par suite de l'intégration du secteur des pêches.

## Fonctions et pouvoirs du ministre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose des fonctions et des pouvoirs lui permettant de concevoir et d'appliquer les politiques et les programmes relatifs à la production, à la distribution, à la commercialisation et à la consommation des produits bio-alimentaires au Québec.

Dans le cadre de son mandat, le Ministre appuie les interventions du Ministère dans de nombreux domaines, dont le conseil et l'aide financière aux producteurs et aux pêcheurs, la santé animale, la recherche scientifique, l'enseignement, la qualité des aliments ainsi que le développement industriel et commercial des produits bio-alimentaires. Cette action, qui s'exerce sur l'ensemble de la chaîne bio-alimentaire, se trouve rehaussée par la présence du Ministère sur l'ensemble du territoire québécois afin de desservir adéquatement ses diverses clientèles.

Dans le cadre de ses fonctions, le Ministre possède les pouvoirs de recherche, d'étude, d'enquête et d'inventaire nécessaires à l'élaboration de ses politiques et programmes.

À ces fins, il est chargé de la direction et de l'administration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## Faits saillants de 1989-1990

Afin d'améliorer l'efficacité de ses interventions et d'en accroître l'impact, le Ministère s'était doté en 1987 d'un plan stratégique triennal, le Projet bio-alimentaire 1987-1990, lequel a pris fin en 1989-1990. Dans le prolongement de ce premier effort de planification stratégique, le Ministère, en collaboration avec les organismes relevant du Ministre, a procédé au lancement de son second plan triennal, le Projet bio-alimentaire 1990-1993. Élaboré à la suite d'une vaste consultation entreprise auprès des employés et des partenaires du secteur, il identifie 10 priorités ou cibles d'intervention.

Ces 10 cibles sont :

- la conservation des ressources ;
- la gestion des entreprises ;
- la qualité des aliments ;
- les marchés ;
- les communautés régionales ;
- l'innovation et le transfert technologique ;
- les services à la clientèle ;
- les intérêts du Québec sur les plans national et international ;
- la valorisation du secteur ;
- l'harmonisation des actions.

Le Projet bio-alimentaire se veut aussi un instrument de rassemblement et de mobilisation pour tous ceux qui, par leur activité, influencent le secteur bio-alimentaire québécois.

Un nouveau concept d'aide, soit les plans d'intervention intégrés, a été mis en application pour appuyer le développement de certaines productions prioritaires, telles l'horticulture ornementale, l'agriculture biologique, le blé d'alimentation humaine, la fève soya et les cultures abritées. Les plans, d'une durée de 3 ans, comprennent diverses mesures élaborées en concertation avec les intervenants.

Fermement décidé à adapter ses interventions aux besoins des agriculteurs, le Ministère a procédé à la révision de ses programmes d'aide financière destinés aux exploitations agricoles. À la lumière de l'expérience acquise au cours de la période 1987-1990, le Ministère a intégré dans les programmes 1990-1993 ses cibles stratégiques et les particularités et priorités régionales. Un effort de rationalisation a également été effectué en ce qui a trait à l'aide aux pêcheurs afin d'en faciliter l'accessibilité.

Le Ministère a par ailleurs contribué de façon significative à améliorer l'accès des entreprises québécoises à divers marchés. Des efforts particuliers ont été déployés pour faciliter l'accès des produits québécois aux marchés sud-américain, asiatique et soviétique. La formation du Groupe Québec — New York de coopération commerciale en bio-alimentaire est l'un d'eux. Cette initiative s'est avérée un atout précieux dans la consolidation des liens avec l'État de New York, principal client du Québec pour ce qui est des produits bio-alimentaires.

Un appui massif a aussi été accordé aux producteurs de sirop d'érable pour les aider à faire face à la crise qui prévaut dans ce secteur. Concrètement, le Ministère s'est engagé à aider l'industrie à éliminer les stocks invendus et à faciliter la mise en place d'un plan conjoint.

Afin de faciliter la commercialisation des produits marins, le Ministère s'était engagé dans un processus de réflexion avec les entreprises de transformation. Cette démarche a résulté en la création de Socomer, un organisme chargé de favoriser le regroupement de l'offre. De nouveaux projets d'usines de transformation sur la Basse-Côte-Nord continuent à se réaliser.

La conjoncture difficile du secteur des pêches a expliqué la mise en application de plusieurs mesures énergiques de redressement. Un comité interministériel spécial, ayant pour mandat d'examiner la situation du secteur et de proposer un plan de restructuration globale, a été mis sur pied. Ce comité a proposé des actions susceptibles d'apporter des solutions durables en vue du maintien et du développement du secteur. Il est à prévoir que la réalisation de ce plan au cours des prochaines années nécessitera des investissements publics importants.

La stratégie de développement industriel et commercial, connue sous le nom d'*Innovactions*, mise en œuvre en 1987, n'est pas étrangère à la croissance exceptionnelle des immobilisations dans ce secteur de la transformation bio-alimentaire. À la suite de ce succès, une mise à jour de cette stratégie a été préparée pour la période 1990-1993.

Les événements de Saint-Basile-le-Grand et diverses intoxications alimentaires ont développé chez les consommateurs une plus grande préoccupation face à l'innocuité des aliments. Il était donc important que le Ministère se dote d'une stratégie d'actions rapides de nature à sécuriser le grand public. En plus de l'élaboration d'un manuel de gestion des mesures d'urgence, le Ministère a mis sur pied un Secrétariat aux mesures d'urgence et a aménagé un centre d'interventions stratégiques pour faire face adéquatement aux situations de crise. Le Secrétariat a joué un rôle de premier plan lors de diverses situations de crise qui se sont développées sur le territoire québécois.

Une stratégie de responsabilisation de l'industrie à la qualité des aliments a été aussi mise en œuvre afin de développer des approches préventives.

Par son action énergique, le Québec a marqué de nombreux points dans plusieurs dossiers d'importance capitale pour l'économie bio-alimentaire québécoise.

Dans le dossier de la révision des politiques agricoles, le Québec a obtenu l'assurance que des programmes nationaux de gestion des approvisionnements et de stabilisation des revenus seront maintenus et que le gouvernement fédéral n'utilisera pas cette révision pour réduire ses dépenses en agriculture.

Dans le cadre des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.), les pressions exercées conjointement par le gouvernement du Québec et les différents intervenants québécois du secteur bio-alimentaire ont amené le gouvernement fédéral à déposer, auprès du Groupe de négociations pour l'agriculture, à Genève, une position officielle prévoyant le maintien et le renforcement de l'article XI.

Conformément aux demandes du Québec, le gouvernement fédéral a finalement décidé, dans le dossier du droit compensateur dans la viande de porc, de porter le litige devant le Tribunal binational de libre-échange. Malgré l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, les États-Unis ont continué de prendre des mesures protectionnistes; à ce chapitre, le Ministère a su se montrer très vigilant afin de protéger les intérêts du secteur bio-alimentaire québécois.

**Le Conseil de direction**

## Direction du Ministère

### Personnel en poste en 1989-1990

Ministre

— Michel Pagé

Directeur de cabinet
— Paul Beauchamp

Ministre délégué
— Robert Middlemiss

Directeur de cabinet
— Denys Jean

Sous-ministre
— Guy Jacob

Secrétaire du Ministère
— André Gervais

Direction générale des services à la gestion
— Marcel Miville-Déchêne

Sous-ministre adjoint de la production et des affaires régionales
— André Vézina

Sous-ministre adjoint des affaires économiques, industrielles et commerciales
— Jean-Yves Lavoie

Sous-ministre adjointe de la recherche et de l'enseignement
— Diane Vincent

Sous-ministre adjoint de la qualité des aliments et de la santé animale
— Yvan Rouleau

Sous-ministre adjoint des pêches et de l'aquiculture commerciales
— Robert Lemieux

Bureau de la répondante à la condition féminine
— Jocelyne Parisé

Service des enquêtes
— Gilles Paiement

Services juridiques
— Claude Simard

Coordonnateur aux affaires autochtones
— Gilles Drolet

Direction des communications
— Daniel Chez

Direction de la vérification interne
— René Laforte

Direction de la comptabilité
— Jacques Mélançon

Direction des approvisionnements et services
— André Bédard

Direction des ressources financières
— André Abgral

Direction des ressources humaines
— Gaston Gaudreau

Direction des systèmes
— André Roy

Gestion et conservation des ressources
— Jacques Landry (intérim)

Coordination et évaluation des programmes
— Jacques Landry

Direction des productions animales
— Charles-Henri Larouche

Direction de la coordination scientifique et technique
— Jean Genest

Direction de la recherche et du développement
— Jean Hébert

Direction de l'enseignement en agro-alimentaire
— Pascal Van Nieuwenhuyse

Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe
— Gilles J. Gauthier

Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière
— Jean-Marc Bélanger

Direction de l'économie
— Marc Dion

Direction de la statistique et de la conjoncture
— Normand St-Onge (intérim)

Direction de l'économie de la production
— Yvon Bruneau (intérim)

Direction de l'économie des marchés
— Raymond Cloutier (intérim)

Direction de l'analyse des politiques
— Yves Lapierre

Direction du développement industriel
— Mishèle Bérubé

Direction de la commercialisation
— Yves Proulx

Direction des marchés extérieurs
— Guy Beaudoin

Direction de la santé animale
— Denis Sanfaçon

Direction de la normalisation des aliments
— Louis Rousseau

Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires
— Jacques Boulanger

Direction de l'inspection des produits végétaux
— Jocelyne Dagenais

Direction de l'inspection des produits laitiers
— Gaétan Busque

Direction de l'inspection des produits marins
— Michel Lemay

Direction de l'inspection des aliments à la consommation
— Serge Robert

Direction de l'inspection des produits carnés
— Charles Lalonde (intérim)

Coordination
— Michel Magnan

Direction des pêches maritimes, services administratifs
— Jules Poirier

Direction des pêches maritimes, groupe d'analyse et de coordination
— Jean-Paul Lussiaà Berdou (intérim)

Direction des pêches maritimes, développement et activités régionales
— Jean Carbonneau (intérim)

Direction des pêches maritimes, recherche scientifique et technique
— Lucien Poirier

**Direction des pêches maritimes — bureaux régionaux**

Gaspésie
— André Chadillon

Basse-Côte-Nord
— Danielle Hébert

Îles-de-la-Madeleine
— Réjean Richard

Estuaire et Eaux intérieures
— Jean-Guy Demers

Haute et Moyenne-Côte-Nord
— Serge Dumas

**Bureaux régionaux du M.A.P.A.Q.**

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
— Jacques Olivier

Québec
— Jacques St-Hilaire

Beauce-Appalaches
— Richard Pelletier

Bois-Francs
— Raymond Laflamme

Estrie
— Léonel Bombardier

Richelieu — Saint-Hyacinthe
— Paul Sauvé

Sud-Ouest de Montréal
— Denys Vinet

Outaouais
— Gilles Vézina

Abitibi-Témiscamingue
— Marc Parent

Nord de Montréal
— Réal Gendron

Mauricie
— Alain Tremblay

Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord
— Alain Dessureault

**Organismes agricoles**

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (S.O.Q.U.I.A.)
— Lucien Biron

Office du crédit agricole du Québec
— Michel St-Pierre

Régie des assurances agricoles
— Guy Blanchet

Régie des marchés agricoles
— Gilles Prégent

Commission de protection du territoire agricole
— Jean Proteau

Commission des courses de chevaux du Québec
— Louis Bernard

Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole
— Juge Richard Beaulieu

**État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1989-1990**

| Programmes/Éléments | Budgets ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 1- Planification, recherche et enseignement | | |
| 1- Planification et études économiques | 2 497 | 2 466 |
| 2- Recherche agricole | 20 942 | 20 471 |
| 3- Enseignement agricole | 15 537 | 15 073 |
| **Total** | **38 976** | **38 010** |
| 3- Aide à la production agricole | | |
| 1- Mise en valeur des productions | 23 706 | 22 573 |
| 2- Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux | 21 311 | 18 788 |
| 3- Santé animale | 21 213 | 20 713 |
| 4- Administration et services régionaux | 37 559 | 36 111 |
| **Total** | **103 789** | **98 185** |
| 5- Commercialisation des produits bio-alimentaires | | |
| 1- Développement des entreprises de transformation | 6 522 | 5 169 |
| 2- Développement des marchés | 21 266 | 20 138 |
| 3- Contrôle de la qualité des produits | 24 551 | 23 322 |
| **Total** | **52 339** | **48 629** |
| 7- Gestion du territoire agricole | | |
| 2- Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes | 29 968 | 29 968 |
| **Total** | **29 968** | **29 968** |
| 8- Gestion interne et soutien | | |
| 1- Direction | 2 546 | 2 423 |
| 2- Soutien administratif et technique | 31 867 | 31 494 |
| **Total** | **34 413** | **33 918** |
| 10- Développement des pêches maritimes | | |
| 1- Gestion des ressources, développement et administration | 5 870 | 5 359 |
| 2- Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource | 17 695 | 16 484 |
| **Total** | **23 565** | **21 843** |
| **Prêts, placements et avances** | | **502** |
| **Total** | **283 050** | **271 055** |

# Partie II
# Les programmes

## Programme 1
## Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectifs d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de résoudre des problèmes au moyen de recherches et de former des personnes compétentes en agriculture.

| Éléments de programme | Budget | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 1.1 Planification et études économiques | 2 497,1 | 2 466,4 |
| 1.2 Recherche agricole | 20 942,5 | 20 470,8 |
| 1.3 Enseignement agricole | 15 536,8 | 15 073,0 |
| **Total** | **38 976,4** | **38 010,2** |
| **Effectif régulier autorisé** | **544** | |

### Élément 1.1
### Planification et études économiques

#### *Mandat général*

La Direction de l'économie fournit une expertise approfondie sur l'environnement politico-économique dans lequel évoluent les secteurs du bio-alimentaire, des pêcheries et de l'alimentation. Cette expertise permet d'orienter, à moyen et à long termes, les interventions et les politiques de développement de chacun des sous-secteurs de l'industrie bio-alimentaire. Quatre unités développent et fournissent cette expertise, soit le Service de l'économie des marchés, le Service de l'analyse des politiques, le Service de l'économie de la production et le Service de la statistique et de la conjoncture.

#### Projet bio-alimentaire

La Direction de l'économie a fait porter ses efforts principalement sur la défense des intérêts du Québec, tant au plan national qu'international, en plus d'harmoniser les actions des différents intervenants.

Sur le plan international, la Direction a participé aux processus politique et administratif relatifs aux négociations du G.A.T.T. et a coordonné la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. Sur le plan national, elle a poursuivi la révision des programmes de gestion de l'offre.

Au plan québécois, dans un objectif d'harmonisation des actions, la Direction a poursuivi la révision de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et a participé à une démarche ministérielle visant à établir un consensus auprès des intervenants concernés par les conventions de mise en marché du lait et de la volaille. Elle a en outre produit une étude détaillée sur l'agriculture à temps partiel en vue de définir les orientations ministérielles en la matière. Elle a aussi entrepris la mise en place d'un mécanisme de concertation dans l'industrie porcine. Enfin, pour favoriser la rentabilisation des productions existantes, un système de cueillette de données a été instauré chez les producteurs adhérant au plan intégré de rentabilisation de la production ovine.

#### Économie des marchés

Le Service de l'économie des marchés a poursuivi ses efforts aussi bien dans l'administration des plans nationaux de la volaille, des œufs et du lait que dans la négociation de plans pour les secteurs de la pomme de terre et de la pomme. Il a aussi entrepris une démarche de concertation auprès des intervenants concernés par la mise en marché de la pomme de terre, des fruits et légumes de transformation, des œufs et du secteur viticole.

Le Service a de plus participé à la négociation de programmes de stabilisation tripartite des prix du miel, des pommes et des oignons. Dans le domaine des pêches, il a complété 3 études portant sur l'activité primaire, la transformation et la commercialisation des produits marins. Enfin, il a publié une analyse intitulée *L'industrie bio-alimentaire québécoise et les défis commerciaux de la prochaine décennie*.

#### Analyse des politiques

Le Service de l'analyse des politiques a assuré la coordination des activités du Ministère dans le processus de révision des politiques agricoles fédérales. Il a exposé les positions du Québec en regard des différentes politiques à l'étude, en tenant compte des principes qui guident l'action du Ministère dans ce dossier. Il a également coordonné la préparation des documents nécessaires à la participation des délégations québécoises aux différentes rencontres fédérales-provinciales des ministres et sous-ministres de l'Agriculture.

En ce qui concerne les politiques canadiennes de sécurité du revenu, le Service a agi comme maître d'œuvre des négociations visant la mise en place d'un nouveau programme dans les secteurs des céréales et des oléagineux. Ce nouveau programme devrait permettre que l'intervention fédérale dans ce secteur soit plus équitable pour le Québec par rapport aux provinces de l'Ouest. Il a également assuré le suivi de l'entente de stabilisation tripartite du prix du porc, notamment en regard du calcul des bénéfices que le secteur retire de l'intervention gouvernementale.

Le Service a assuré le suivi des politiques agricoles américaines et européennes, en plus de formuler la réponse du Ministère dans le cadre des enquêtes américaines en droits compensateurs sur le porc importé du Canada. Il a aussi collaboré à la préparation de la défense du Québec devant le Tribunal binational de libre-échange dans le litige portant sur la viande de porc, afin de faire renverser la décision des Américains d'imposer un droit compensateur sur les exportations canadiennes. Enfin, il a coordonné la participation du Ministère et le suivi des dossiers dans le cadre des sommets socio-économiques régionaux.

### Économie de la production

Le Service de l'économie de la production a procédé à une mise à jour de 10 modèles de coût de production servant à appliquer le programme québécois d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. Il a de plus élaboré de nouveaux modèles de coût de production touchant l'agneau, les pommes, les légumes de conserverie, les pommes de terre de semence et les pépinières. Le Service a aussi conduit une enquête auprès des éleveurs de chevaux de course.

Le Service a également œuvré au sein de plusieurs comités et groupes de travail constitués par les différents conseils consultatifs du Ministère (C.A.P.G.A., C.A.P.Q., C.D.A.Q., C.E.G.A.Q., C.O.R.P.A.Q., C.P.A.Q., C.P.V.Q. et C.R.E.A.Q.). Il a en outre représenté le Ministère au comité de coordination du Comité de références économiques en agriculture.

Enfin, une série de 12 profils sectoriels, représentant différentes structures de production, a été réalisée à l'intention des conseillers régionaux en économie à partir des informations contenues dans les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles.

### Statistique et conjoncture

Le Service de la statistique et de la conjoncture a produit des documents statistiques sur les exploitations agricoles du Québec, de même que sur les principales statistiques agricoles par province, en plus de coordonner la réalisation du Profil statistique sectoriel. Il a en outre produit le *Répertoire des entreprises et des produits alimentaires du secteur de la transformation*, en y ajoutant quelques sections considérées importantes. Le Service a aussi poursuivi la publication du bulletin hebdomadaire et semestriel *Agri-Pêche* en plus de publier le document ministériel sur les performances économiques de 1989 et les perspectives pour 1990. Il a en outre collaboré à la production de statistiques sur la «consommation alimentaire» en plus d'effectuer une étude sur le fonctionnement de la banque socio-économique du Ministère et des sous-systèmes IMPORT-EXPORT et exploitations agricoles.

Le Service a d'autre part mené l'enquête annuelle sur la main-d'œuvre agricole. Il a également fait le suivi de 2 enquêtes sur l'horticulture ornementale portant, d'une part, sur les centres-jardins et les entreprises paysagistes et, d'autre part, sur les serres, pépinières et gazonnières. Enfin, le Service a produit un tableau de concordance entre l'ancien système et IMPORT-EXPORT, le système harmonisé des statistiques.

### Politiques commerciales

Le Service des politiques commerciales a poursuivi ses efforts aussi bien dans l'administration des plans nationaux de la volaille, des œufs et du lait que dans la négociation de plans pour les secteurs de la pomme de terre et de la pomme. Il a aussi entrepris une démarche de concertation auprès des intervenants concernés par la mise en marché des œufs, de la volaille et du secteur laitier.

Cette démarche a permis aux intervenants québécois de présenter une position concertée dans le cadre de la revue de la politique agricole canadienne. De plus, pour les industries laitière et avicole, des travaux ont alimenté les tables de négociation des conventions de mise en marché du lait et du poulet.

Le Service a poursuivi ses analyses reliées à l'application de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et des négociations commerciales multilatérales du G.A.T.T. ainsi que la préparation d'un protocole d'entente sur les barrières commerciales interprovinciales.

## Élément 1.2
## Recherche agricole

Les actions du Ministère en ce domaine portent sur le développement et la transmission des connaissances scientifiques et technologiques pour tout le secteur bio-alimentaire. Cette vocation s'articule autour des 3 volets suivants: la recherche et le développement technologique; le transfert technologique; et enfin, la coordination des activités scientifiques et techniques.

***Projet bio-alimentaire***

Dans le cadre du Projet bio-alimentaire, les activités reliées à la recherche et au transfert technologique ont été nombreuses. Parmi les principales, mentionnons :

- le parachèvement et l'inauguration, en septembre 1989, du pavillon administratif et des laboratoires de la Station de recherche de Deschambault ;
- la réalisation de plus de 200 projets de recherche intra-muros et de 400 publications ou communications scientifiques ou de vulgarisation dans différents domaines ;
- l'achèvement de l'aménagement général du Centre de recherche acéricole de Tingwick où se poursuivent 15 projets de recherche ;
- l'octroi de contrats de recherche et d'essais comportant des déboursés de 1,2 million $ ;
- la réalisation d'un inventaire en vue de déterminer les facteurs responsables de la dégradation des sols s'étendant sur les 12 régions agricoles du Québec ;
- l'analyse de quelque 4 300 échantillons de plantes par année afin d'identifier les pathogènes et ennemis des cultures et de préciser les traitements ;
- la mise au point d'un système expert d'aide à l'identification des plantules des mauvaises herbes ;
- la création, à la demande des entreprises, d'une centaine de produits alimentaires nouveaux et la communication de procédures de contrôle de qualité pour ces produits ;
- la mise en place du Comité d'animation et de perfectionnement en gestion agricole (C.A.P.G.A.) regroupant 6 organismes promoteurs : la Fédération des syndicats de gestion agricole, la Confédération des caisses populaires et d'économie du Québec, l'Université Laval, le Conseil en économie et en gestion agricoles du Québec, l'Office du crédit agricole du Québec et, enfin, le Ministère ;
- la mise en place du Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec ;
- le financement des 6 Conseils consultatifs du Ministère qui regroupent quelque 1 000 membres provenant de tous les secteurs du bio-alimentaire. En 1989-1990, ces conseils ont produit 193 documents d'informations techniques et organisé 22 colloques regroupant 6 000 participants ;
- le soutien à la recherche universitaire en subventionnant 119 projets de recherche totalisant plus de 3 millions de dollars dans 9 universités et en attribuant 16 bourses d'études de deuxième cycle ;
- l'attribution, par Agriculture Canada et par le Ministère, de 38 contrats de recherche et d'aides à l'innovation technologique en agriculture dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement bio-alimentaire ;
- signature, avec la Coopérative fédérée de Québec et la compagnie Bio-Contrôle, d'une entente pour la commercialisation de la Synchro-pyrale, une méthode de dépistage et de détermination des dates d'intervention pour la pyrale du maïs. La Synchro-pyrale est issue de travaux de recherche réalisés au Ministère.

***Recherche et développement technologique***

**Activités**

La recherche et le développement technologique se concrétisent par la mise en marche de nombreux travaux et par l'attribution et le suivi de subventions et de contrats accordés aux universités et aux entreprises privées.

***Sols***

Près de 30 projets de recherche furent conduits sur la connaissance, la conservation et l'utilisation optimale de la ressource sol. Les plus importants furent :

- la poursuite de l'inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec ;
- l'élaboration des nouvelles méthodes d'analyse chimique des sols et des plantes permettant de normaliser les recommandations des fumures et des amendements organiques et inorganiques ;
- l'étude de l'influence de pratiques culturales et de modes de fertilisation sur l'évolution et la productivité des sols à long terme ;
- la conduite de nombreux travaux de recherche en chimie et en fertilité des sols.

## Productions animales

Quelque 20 travaux de recherche et de développement ont été menés sur les productions aviaire, bovine et apicole. Soulignons que :

- en production aviaire, l'épreuve de ponte de la septième génération du programme d'amélioration génétique des poules pondeuses a été complétée. Le programme d'amélioration étant terminé, les lignées qui en sont issues sont offertes au secteur privé.
- en production bovine, l'évolution de la teneur en B.P.C. de la viande de bouvillons de boucherie, provenant de la région de Saint-Basile-le-Grand, a été mesurée.

— en production apicole, une méthode de sélection rapide des reines permettant de réaliser la sélection au rythme d'une génération par an, au lieu d'une par 2 ans, a été soumise à l'évaluation.

— la sélection de lignées d'abeilles, mieux adaptées à nos conditions d'exploitation et à haute productivité, s'est poursuivie.

— les travaux de modélisation de l'activité des ruches se sont poursuivis.

**Productions végétales**

Quelque 160 travaux de recherche, travaux d'essai et de développement ont été menés sur les productions végétales. Parmi les plus importants, mentionnons:

— la poursuite des programmes de recherche visant la création de variétés de blé, de féverole, de soya et de pommes de terre bien adaptées à nos conditions climatiques;

— l'évaluation de nombreux cultivars, traitements herbicides et traitements de lutte biologique intégrée à diverses cultures dont les résultats ont débouché sur des recommandations aux producteurs;

— le développement de nouveaux systèmes de cultures sous abris temporaires pour la production de primeurs et pour prolonger les périodes de production de la fraise, des crucifères, de l'asperge et de la pomme de terre;

— l'exécution de travaux visant la fabrication de sondes moléculaires non radioactives pour la détection des maladies virales et bactériennes importantes;

— la réalisation de nombreux travaux de recherche sur la régie et la protection des cultures, et sur la conservation des récoltes, dans la perspective d'une protection accrue et d'un souci de conservation des ressources sol et eau;

— l'exploitation du Centre de recherche acéricole de Tingwick et la réalisation, sur place, d'une quinzaine de projets de recherche sur les causes, le diagnostic et la solution au dépérissement dans les érablières.

***Conservation et transformation des aliments***

Afin d'ajouter à la valeur des produits alimentaires, le Ministère a réalisé des travaux qui ont conduit aux résultats suivants:

— développement important des connaissances sur l'ultra-filtration et la coagulation en continu dans la fabrication fromagère, ce qui a amené l'implantation industrielle d'un procédé de fabrication de fromage Havarti préalablement développé au Ministère;

— réalisation d'une soixantaine de publications, rapports techniques et conférences;

— création, à la demande des entreprises, d'une centaine de nouveaux produits alimentaires de qualité industrielle.

**Génie rural**

Les principales actions en génie rural ont été réalisées dans les domaines suivants:

— les constructions rurales, avec insistance sur l'amélioration des conditions d'ambiance dans les bâtiments d'élevage;

— le machinisme agricole pour améliorer l'efficacité et la sécurité des équipements en plus de promouvoir les économies d'énergie;

— l'hydrologie, notamment par le développement de logiciels pour l'aménagement des cours d'eau et la gestion de l'eau;

— la normalisation, par la définition de normes et par des services techniques rendus à de nombreux producteurs aux prises avec d'importants problèmes de tensions parasites dans leurs bâtiments d'élevage.

***Travaux réalisés par des partenaires***

**Aide à la recherche universitaire**

Les universités québécoises ont soumis 255 projets au Ministère dans le cadre du programme d'aide à la recherche en agriculture, pêche et alimentation administré par le biais du Conseil des recherches en pêches et en agro-alimentaire du Québec. De ce nombre, 119 ont fait l'objet d'attribution de subventions totalisant 3 004 600 $. Ces projets se répartissaient ainsi: 31 en production animale, 50 en sol et production végétale, 6 en génie rural, 14 en conservation, transformation et innocuité des aliments, 12 en pêche et aquiculture et, enfin, 6 en socio-économie.

En outre, le Ministère a reçu 52 demandes dans le cadre du programme de bourses d'assistance à la recherche en agriculture, pêche et alimentation. De ce nombre, 16 bourses de deuxième cycle, de 8 000 $ chacune, ont été accordées, pour un total de 126 000 $.

***Contrats de recherche et d'essais***

La Direction de la recherche agro-alimentaire a administré 8 contrats de recherche, dont les principaux étaient réalisés par l'Université Laval et par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. En 1989-1990, ces contrats représentaient des déboursés de 725 630 $. Ils sont surtout orientés vers la mise au point rapide de solutions à des problèmes urgents et importants dans les domaines de la santé

animale, de la conservation des aliments et de la protection des cultures.

Le Ministère réalise par ailleurs de nombreux essais dans ses stations de recherche, en particulier sur l'évaluation des cultivars et des pesticides, afin de faire des recommandations. Cette année, la Direction de la recherche agro-alimentaire a octroyé 6 contrats pour la réalisation de 28 projets, ce qui a entraîné des déboursés de l'ordre de 463 799 $.

### *Transfert technologique*

Le Ministère a continué d'offrir de nombreux services techniques et technico-économiques aux producteurs agricoles et aux conseillers par le moyen de programmes agricoles, de publications techniques et aussi par des expertises.

Dans le domaine des productions végétales, les experts ont procédé à l'analyse de 4 300 échantillons aux fins de diagnostic en protection des cultures. On a également publié 104 avertissements phytosanitaires pour aider les producteurs à combattre les ennemis des cultures. La certification des plants de framboisiers et de fraisiers a aussi été réalisée ainsi que la production de semences de pommes de terre Élite 1.

En génie rural, l'action du Ministère a principalement porté sur les 4 services suivants:

- l'assistance technique pour la mise sur pied de systèmes dans les productions animales et végétales;
- l'expertise des problèmes de tensions parasites;
- l'amélioration des concepts d'élevage par l'apport de techniques mieux adaptées et de nouveaux plans;
- l'expertise sur les problèmes de ventilation et de senteurs dans les bâtiments de ferme ainsi que dans les entrepôts de conservation des récoltes.

## Diffusion d'informations scientifiques et techniques

### *Mandat général*

La Direction de la coordination scientifique et technique organise et assure le suivi des travaux menés par quelque 1 000 membres des conseils et comités consultatifs. Ces derniers ont pour mandats de colliger et diffuser l'information technique et scientifique pour leur clientèle respective; de participer à l'orientation de la recherche et du développement technologique; de prendre position et donner avis sur toute question relative au secteur concerné; d'établir et maintenir des contacts pertinents avec d'autres organismes agricoles et para-agricoles.

Ces conseils et comités sont:

- le Comité d'animation et de perfectionnement en gestion agricole (C.A.P.G.A.);
- le Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec (C.A.P.Q.);
- le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.);
- le Conseil d'économie et de gestion agricoles du Québec (C.E.G.A.Q.);
- le Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec (C.O.R.P.A.Q.);
- le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.);
- le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.);
- le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.).

### *Activités*

La Direction a édité et diffusé 193 documents représentant 5 207 pages d'information. Elle a de plus organisé 22 colloques et forums auxquels ont participé 6 075 personnes.

Cette variété d'outils de transfert technologique se répartit comme suit:

| Conseil | Documents | | Colloques, Forums/ateliers | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre | Pages | Nombre | Participants |
| C.A.P.G.A. | — | — | — | — |
| C.A.P.Q. | — | — | 2 | 100 |
| C.D.A.Q. | 5 | 600 | 4 | 515 |
| C.E.G.A.Q. | 2 | 300 | 4 | 990 |
| C.P.A.Q. | 13 | 1 126 | 4 | 2 500 |
| C.P.V.Q. | 36 | 2 665 | 8 | 1 970 |
| C.R.E.A.Q. | 137 | 516 | — | — |
| **Total** | **193** | **5 207** | **22** | **6 075** |

### *Aide à l'innovation technologique en agriculture*

Ce programme de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement bio-alimentaire vise à aider les entreprises agricoles pour leurs essais et pour l'implantation de nouvelles techniques en grandeur réelle. Dans le cadre de ce programme du type « financement conjoint », le Ministère a reçu 50 projets provenant de requérants privés. De ce nombre, 19 ont été acceptés, pour un montant d'aide total de 661 700 $.

***Coordination des activités de recherche, développement et transfert technologique***

La Direction a coordonné et assuré le suivi de la représentativité du Québec au sein des 7 comités canadiens et des 30 comités d'experts du Comité de coordination des services agricoles du Canada (C.C.S.A.C.). Elle a aussi soutenu la sous-ministre adjointe dans la coordination des programmes d'action sous-ministériels, en plus d'assumer la coordination des relations interministérielles et intergouvernementales en matière de recherche et développement et de transfert technologique.

## Élément 1.3
## Enseignement agricole

Au chapitre de l'enseignement, la mission du Ministère est de s'assurer que le secteur bio-alimentaire dispose de ressources humaines qualifiées en nombre suffisant.

***Projet bio-alimentaire***

De façon particulière et en relation avec le Projet bio-alimentaire, les activités du Ministère en formation ont été déterminantes.

- Les Instituts de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière ont accueilli 857 étudiants à temps régulier en 1989-1990 et ont dispensé au-delà de 9 000 heures de formation aux adultes à plus de 3 700 personnes.
- Ces deux Instituts ont attribué 235 diplômes en 1989 et le taux de placement de ces finissants a dépassé les 90 %.
- Grâce aux plans d'intervention intégrés, l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe a ajouté une voie de sortie spécialisée en serriculture et une autre en pépinière au programme d'horticulture.
- L'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière a procédé à l'aménagement des installations nécessaires pour offrir une voie de sortie spécialisée en courses sous harnais à l'intérieur du programme en techniques équines.
- Dans le cadre du plan d'intervention intégré en agriculture biologique, l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière a débuté ses actions de formation et de transfert technologique en agriculture biologique.
- En étant l'instigateur des cours par correspondance aux agriculteurs, le Ministère a permis, par l'entremise du ministère de l'Éducation, à 2 560 personnes de s'inscrire à 35 cours par correspondance.
- La Direction de l'enseignement a produit et distribué aux professeurs de géographie de 3e secondaire de 500 écoles du Québec la trousse pédagogique : *La ressource agricole et son exploitation.*
- La Direction de l'enseignement en agro-alimentaire a produit et diffusé, auprès des conseillers en orientation, un vidéo-clip sur les carrières en bio-alimentaire.
- Elle a mis à la disposition des futurs exploitants un dossier d'analyse et de réflexion intitulé *Mon dossier d'établissement*, pour les préparer à leur projet d'établissement. De plus, 125 projets d'aide à la relève agricole ont été subventionnés.
- Le Ministère a subventionné le Collège Macdonald de l'Université McGill pour qu'il offre, en langue anglaise, le programme *Gestion et exploitation des entreprises agricoles* à quelque 78 étudiants.
- Les Instituts ont aussi participé à des projets de développement internationaux en Haïti, au Mali, au Niger, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Rwanda.

***Promotion de la formation***

**Activités**

Le Service de la promotion de la formation bio-alimentaire a travaillé à la détermination des orientations à privilégier en matière d'établissement agricole pour, d'une part, élever la capacité professionnelle des futurs exploitants agricoles et, d'autre part, améliorer l'accès à l'établissement. Pour mieux connaître la relève (évolution, niveau de formation, etc.), une banque de données informatisée est en préparation et elle permettra de mieux orienter les actions de formation.

Le Service a également entrepris la production d'une trousse pédagogique à l'intention des professeurs de géographie de troisième secondaire. Il a aussi fait une étude sur l'opportunité d'un programme de leadership visant à offrir à de futurs chefs de file du monde bio-alimentaire une série de séminaires d'introduction aux grands enjeux de l'agro-alimentaire.

### Instituts de technologie agro-alimentaire

Les Instituts offraient, en 1989-1990, 14 programmes de formation collégiale sanctionnés par des diplômes d'études collégiales (D.E.C.). Huit cent cinquante-sept élèves y étaient inscrits. Ces instituts sont les seuls établissements scolaires du réseau collégial à offrir des programmes en technologie bio-alimentaire. De plus, ils offrent conjointement avec 6 autres cégeps le programme destiné à former des exploitants agricoles *(Gestion et exploitation d'entreprise agricole)*. Avec 90 inscriptions, les instituts reçoivent à eux seuls plus de 35 % des élèves inscrits à ce programme à travers

la province. Le Ministère a également versé une subvention au Collège Macdonald, de l'ordre de 840 300 $, pour que ce dernier offre ce même programme en langue anglaise à 78 élèves.

Afin de contrer la baisse de clientèle dans les programmes de formation, la campagne de promotion entreprise l'an dernier s'est poursuivie. Les différents médias ont été mis à contribution et divers documents d'information ont été diffusés, dont un vidéo-clip *(Agro-clip)* dans les écoles secondaires.

Les Instituts de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière ont posé des gestes concrets pour la mise en place de plans intégrés en agriculture biologique, en serriculture et en horticulture ornementale et ce, tant au point de vue de la formation, que du développement et du transfert technologique.

Par ailleurs, pour soutenir le développement des cultures abritées au Québec, une formation en serriculture et en pépinière a été intégrée au programme d'horticulture.

Le nombre des diplômés des instituts de technologie agro-alimentaire a été de 235 en 1989. Chaque année, près de 90 % des diplômés se trouvent un emploi dans leur spécialité.

***Enseignement aux adultes***

Le Ministère joue un rôle important dans le domaine de la formation professionnelle aux adultes en bio-alimentaire. Par l'intermédiaire des bureaux régionaux, il épaule les commissions de formation professionnelle par sa participation à l'évaluation des besoins de formation au niveau du comité consultatif régional agricole qui en détermine l'importance et la priorité.

Les Instituts de technologie agro-alimentaire sont reconnus comme établissements de formation professionnelle aux adultes. De juillet 1988 à juin 1989, au-delà de 9 000 heures de formation ont été dispensées, soit à temps plein, soit à temps partiel, à plus de 3 700 personnes.

***Cours par correspondance***

En vertu d'un protocole d'entente conclu entre le M.A.P.A.Q. et le ministère de l'Éducation, les instituts ont reçu le mandat de rédiger les cours par correspondance en agriculture et d'assurer certains services pédagogiques aux élèves.

Quelque 21 000 personnes se sont inscrites à ces cours depuis 1982. Pour les 35 cours disponibles en 1989-1990, 2 560 inscriptions ont été enregistrées.

***Relève agricole***

Le Ministère développe également des outils et des activités de formation sur mesure, propres à la relève agricole, et offertes directement dans le milieu.

Grâce au programme intitulé *La relève agricole*, le Ministère apporte une aide financière aux groupes de jeunes de la relève pour l'organisation d'activités particulières de formation. Quelque 125 projets devraient recevoir une aide financière globale de 124 500 $ en cours d'année.

***Transfert technologique***

Les Instituts de technologie agro-alimentaire ont réalisé plusieurs transferts technologiques dans les domaines des cultures abritées (évolution des systèmes de contrôle de température, etc.), des productions animales (insémination ovine, tour d'incubation pour les œufs de salmonidés, logiciels de gestion technico-économique en production agricole) et de l'informatique de contrôle dans les bâtiments agricoles (serre solaire). Sur le plan pédagogique, les instituts sont présents dans plusieurs projets de développement international, dont l'implantation d'une école moyenne d'agriculture en Haïti, le soutien à la formation et la formation de personnel au Mali, au Niger et au Burkina Faso, et une mission de préfaisabilité à des jumelages institutionnels en Côte d'Ivoire, au Rwanda, etc.).

## Programme 3
## Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, à assurer une main-d'œuvre suffisante et à diversifier la production selon les possibilités du milieu.

| Éléments de programme | Budget ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 3.1 Mise en valeur des productions | 23 705,6 | 22 573,1 |
| 3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux | 21 310,6 | 18 787,9 |
| 3.3 Santé animale | 21 213,5 | 20 713,2 |
| 3.4 Administration et services régionaux | 37 559,1 | 36 111,0 |
| **Total** | **103 788,8** | **98 185,2** |
| **Effectif régulier autorisé** | **966** | |

### Élément 3.1
### Mise en valeur des productions

Le Ministère a pour objectif global la mise en valeur des productions végétales et animales par le moyen de programmes incitatifs d'investissements rationnels. De plus, le Ministère contribue à améliorer la qualité de la gestion des entreprises et encourage la formation agricole adéquate des futurs exploitants.

**Principaux programmes agricoles d'aide financière concernant la mise en valeur des productions**

| | Nombre de bénéficiaires | Montant ('000 $) |
|---|---|---|
| ***Productions animales*** | | |
| Aménagement de bâtiments d'élevage | 513 | 1 886,6 |
| Amélioration de la productivité des élevages | 592 | 895,5 |
| Achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité | 46 | 15,4 |
| Élevage de génisses de boucherie et achat de taureaux reproducteurs | 180 | 151,4 |
| Consolidation de la production apicole | 6 | 25,0 |
| Aide à la production ovine | 239 | 398,7 |
| ***Productions végétales*** | | |
| Conditionnement et conservation des récoltes | 591 | 1 574,5 |
| Développement de la production du soya | 90 | 387,7 |
| Consolidation des cultures abritées | 142 | 653,0 |
| Achat d'équipements horticoles | 66 | 208,2 |
| Production de pommes de terre de semence | 46 | 464,5 |
| Production du bleuet | 78 | 239,5 |
| Recyclage des producteurs de tabac | 17 | 100,0 |
| Déplacement des travailleurs agricoles | 77 | 1 031,9 |
| Logement pour la main-d'œuvre agricole | 13 | 85,8 |
| ***Formation agricole*** | | |
| Promotion de la formation agricole | 238 | 567,6 |
| ***Promotion de la qualité de gestion*** | | |
| Syndicat de gestion agricole | 46 | 1 330,3 |
| Club de production agricole | 28 | 300,2 |
| Démonstration à la ferme | 289 | 260,8 |
| Aide aux activités des sociétés d'agriculture | 63 | 397,1 |
| ***Programmes agricoles régionaux*** | | |
| Région du Bas-Saint-Laurent | (n.d) | 714,6 |
| Région du Nord-Ouest québécois | (n.d.) | 2 026,9 |
| Région du Saguenay — Lac-Saint-Jean | (n.d.) | 372,7 |

| *Productions animales* | Nombre de bénéficiaires | Montant ('000 $) |
|---|---|---|
| ***Autres programmes agricoles*** | | |
| Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture en vertu de la loi sur ces sociétés | 70 | 55,6 |
| Aide aux associations d'éleveurs de race pure | 13 | 285,1 |
| Aide à la commercialisation des veaux et bouvillons d'engraissement du Québec | 14 | 65,7 |

## Élément 3.2
## Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux

### *Mandat général*

La Direction de la conservation et de l'amélioration des ressources agricoles coordonne les interventions du Ministère sur la ressource territoriale agricole. Elle fournit l'expertise et gère des programmes en plus d'assumer la coordination de programmes auxiliaires à l'encadrement et à la gestion des exploitations agricoles. Elle assume aussi un suivi de la ressource informatique. Quant au mandat prioritaire de la Direction, il est confié à 4 services. Ceux-ci sont responsables respectivement de la mise en valeur des sols agricoles, de la conservation des ressources agricoles, de la gestion des terres et de la protection du territoire agricole.

### Mise en valeur des sols agricoles

Le Ministère est intervenu sur 389 réseaux de cours d'eau municipaux pour une longueur linéaire améliorée d'environ 750 km.

Cet exercice s'est caractérisé par la poursuite de l'important projet d'aménagement du Ruisseau Norton, dans un vaste bassin de terres organiques, au sud-ouest de Montréal, en vue de doter ce secteur des infrastructures de base pour la conservation de ses sols organiques et pour le contrôle des crues.

**Programme *Aide à la conservation et à l'amélioration des ressources eau et sol***

| | Nombre de bénéficaires | Montant ('000 $) |
|---|---|---|
| Travaux mécanisés | 4 288 | 3 780,8 |
| Drainage souterrain | 3 303 | 7 784,0 |
| Aménagement de cours d'eau municipaux | 66 | 4 249,9 |
| Conservation et gestion du sol | 1 157 | 427,4 |
| Conservation sol et eau Canada-Québec | 18 | 699,9 |

### Conservation des ressources agricoles

Dans le cadre du Projet bio-alimentaire, le Service a effectué l'administration et le suivi du programme d'aide à l'innovation technologique en conservation du sol et de l'eau, en plus de mettre en place le programme d'aide à la promotion de la conservation des sols agricoles tel que le prévoit l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur la conservation des sols.

Le Service a également organisé 5 sessions d'information pour le personnel du Ministère relativement à la poursuite de la campagne de sensibilisation et d'information en conservation du sol et de l'eau.

Les projets de démonstration visant l'utilisation de la télédétection et de la géomatique à des fins d'inventaires agricoles ont aussi été poursuivis.

### Gestion des terres

Les activités du Service de la gestion des terres ont porté sur:

- la délivrance de lettres patentes (1 399 billets de location, 110 occupations sans titre);
- la vente de 115 lots;
- la rétrocession de 23 terres au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (M.E.R.);
- l'attribution de 15 baux;
- la concession de 3 500 tenures internes et externes;
- l'enregistrement de 2 600 déclarations d'appartenance;
- le transfert en bloc de 60 lots au M.E.R.;
- le dépôt de nouvelles réglementations:
  - Terres agricoles du domaine public — aliénation et location (24 janvier 1990);
  - Bill privé — remembrement des terres de Saint-Hubert.
- la signature d'un protocole d'entente entre le Ministère et le M.E.R. sur l'administration des forêts et sur les cas d'occupation illégale;
- l'inventaire exhaustif d'une partie des lots vacants placés sous la juridiction du Ministère;
- le développement d'un réseau de support informatisé pour les activités du Service.

### Protection du territoire agricole

Le Service a travaillé à l'élaboration d'une politique de mise en valeur des sols de la zone agricole. Il a aussi participé à la mise en place de mécanismes (fonds de défense des producteurs agricoles et création d'un poste de commissaire aux plaintes) prévus dans la loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole. Il a également coordonné l'élaboration de 2 projets de loi portant, d'une part, sur la réforme de la fiscalité

municipale applicable aux exploitations agricoles et, d'autre part, sur un projet de loi privé sur le remembrement des lots de la zone agricole de Saint-Hubert.

Le Service a en outre fait valoir auprès du gouvernement et des municipalités régionales de comté (M.R.C.) les points de vue du Ministère par suite de l'examen, en consultation avec les régions agricoles, de 100 règlements modifiant les règlements de contrôle intérimaire et de 150 projets de règlements ou règlements modifiant les schémas d'aménagement en vigueur dans les M.R.C. Le Service a aussi représenté le Ministère dans plusieurs comités interministériels, dont le comité Brière et le comité sur l'usine Alex Couture. Il a également été présent dans divers dossiers de protection agricole telle la construction de lignes hydro-électriques, de routes et de sites d'enfouissement.

Le Service a également collaboré à la réalisation d'un guide de vulgarisation de la protection des milieux riverains. En matière de main-d'œuvre, il a développé une stratégie d'intervention globale en 5 axes qui tient compte des cibles stratégiques du Projet bio-alimentaire.

### Programmes auxiliaires

Au niveau des programmes auxiliaires, les actions de la Direction ont porté sur :

- la mise en œuvre de l'opération Recensement triennal 90 pour les exploitations agricoles ;
- la coordination du développement de 6 logiciels GTE pour activer l'encadrement de ces mêmes exploitations ;
- la participation à l'implantation du nouveau réseau Météo-Canada pour les prévisions météorologiques destinées aux secteurs agricole et maritime.

## Élément 3.3
## Santé animale

### *Mandat général*

La Direction de la santé animale a pour mandat d'assurer la protection et la promotion de la santé des animaux, en élaborant et en appliquant les lois, les règlements et les programmes permettant d'améliorer la qualité sanitaire du cheptel et des produits animaux québécois. Ses autres responsabilités sont de développer la production chevaline et d'exécuter des analyses spécialisées ainsi que des autopsies dans les laboratoires de pathologie animale.

### Activités

Les principales réalisations de la Direction ont consisté à :

- introduire un programme de certification sanitaire autorisant la vente de certains médicaments destinés à des animaux ;
- accroître de 9,5 % le volet préventif du programme d'amélioration de la santé animale au Québec ;
- mettre en œuvre 9 programmes de transfert et 9 programmes de fonctionnement.

### Programmes de transfert

| Programme | Nombre | ('000 $) |
|---|---|---|
| Aide aux associations et aux éleveurs de chevaux de race | 8 ass. | 184,9 |
| primes aux éleveurs de chevaux performants | 119 | 279,0 |
| Amélioration de la santé animale au Québec | | 13 424,6 |
| Amélioration de l'état sanitaire des ruchers | 55 | 36,6 |
| Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins et de caprins | 20 | 183,6 |
| Indemnisation pour les animaux morts de la rage | 12 | 11,3 |
| Contrôle de la plasmocytose virale du vison | 9 | 163,4 |
| Mise en valeur de l'élevage chevalin | 1 | 5,0 |
| Divers | 1 | 0,5 |
| **Total** | **225** | **14 288,9** |

### Programme d'amélioration de la santé animale au Québec

| | 1988-1989 | 1989-1990 |
|---|---|---|
| Coût au Ministère | 12 800 859 $ | 13 424 596 $ |
| Nombre de réclamations | 485 709 | 465 370 |
| Nombre de vétérinaires participants | 426 | 435 |

### Programmes de fonctionnement

#### *Programme vétérinaire de santé porcine*

Sept médecins vétérinaires, conseillers en santé porcine, ont effectué 650 visites chez des producteurs de porcs de race et/ou hybrideurs, dans le but de rentabiliser au maximum ces exploitations par une gestion sanitaire adéquate.

***Aide technique aux Inuit pour la protection des chiens contre la rage***

Deux cent quatre-vingt-sept chiens ont été vaccinés dans 9 villages des différentes communautés inuit situées au nord du 55e parallèle. Deux cent quatre-vingt chiens ont également été vaccinés dans 6 communautés cries.

***Programme de gestion sanitaire des verrats en station d'épreuves***

Neuf cent trente-deux verrats ont été testés à la station d'épreuves de Saint-Cyrille-de-Wendover. Des prélèvements sanguins et des examens vétérinaires ont été effectués sur chacun d'eux.

***Programme de gestion sanitaire et d'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux de boucherie en station d'épreuves***

L'ensemble des visites faites pour l'application du programme dans toutes les stations d'épreuves en activité a permis l'examen de 960 taureaux.

***Programme d'aide à la production d'aliments d'origine animale de qualité***

Le dépistage des résidus de sulfamidés et d'antibiotiques a nécessité 3 interventions à la ferme.

***Programme de prévention de la mammite***

L'application de ce programme s'est faite chez 26 producteurs laitiers.

***Programme de désinfection du matériel apicole contaminé* et *Programme de certification sanitaire des exploitations apicoles***

Ces programmes ont touché 56 apiculteurs et ont impliqué la désinfection de 17 953 hausses et équivalents.

***Plans de gestion sanitaire***

Au total, les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale ont réalisé 296 plans.

***Laboratoires de pathologie animale***

Pour l'application des différents programmes et comme soutien à l'établissement de diagnostics relatifs à la santé animale, les 7 laboratoires ont reçu 233 285 échantillons nécessitant 662 614 analyses.

Pour des travaux de support au diagnostic ainsi que pour des consultations professionnelles et techniques, des contrats de service ont été accordés à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (550 393,50 $) et au Centre de recherche en médecine vétérinaire de l'Institut Armand-Frappier (420 473,64 $).

***Vulgarisation***

Pour la vulgarisation des moyens de promotion de la santé et du bien-être des animaux de la ferme, les médecins vétérinaires du Ministère ont participé à 551 conférences, réunions et émissions radiophoniques ou télévisées, en plus de publier 50 articles à l'intention des producteurs.

***Réglementation***

En vertu du règlement relatif à la section IV.1 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux, 362 permis de vente, de fourniture et de préparation d'un prémélange médicamenteux ou d'un aliment médicamenteux ont été délivrés. Le Ministère a aussi délivré 732 permis de préparation d'un aliment médicamenteux.

En vertu du règlement relatif à la section II de la même loi, 510 permis de monte publique ont été délivrés à la suite d'examens concluants sur autant d'étalons.

En vertu du règlement relatif à la section III de la loi, le Ministère a délivré un permis de prélèvement de sperme, 269 permis généraux d'insémination, 46 permis restreints d'insémination et 7 permis de possession de sperme à la ferme.

***Support à l'amélioration de la santé animale et à l'épidémiologie***

Dans certains cas particuliers où la santé d'un troupeau est menacée, de même que dans certains cas de zoonose, la Direction de la santé animale est appelée à intervenir à la demande des médecins vétérinaires praticiens ou des intervenants en santé humaine. Dans ce cadre, 59 visites à la ferme ont été effectuées.

## Élément 3.4
## Administration et services régionaux

***Mandat général***

Cette unité administrative regroupe 12 bureaux régionaux qui dirigent et coordonnent l'action de 76 bureaux de renseignements agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Elle supervise également 4 laboratoires situés à Rimouski, Nicolet, Rock Forest et Alma.

Essentiellement, ces bureaux et laboratoires desservent les producteurs agricoles. Cette unité administrative assure un rôle-conseil dans la gestion technico-économique des entreprises. Elle se charge également de vulgariser les techniques de productivité en plus d'administrer des programmes de transfert du Ministère.

La vulgarisation des techniques de productivité accapare une partie importante du travail des bureaux régionaux et locaux avec l'appui des laboratoires. Cependant, plusieurs firmes et entreprises para-agricoles, en amont comme en aval, exercent le même rôle auprès des producteurs, souvent même en collaboration avec nos propres effectifs professionnels. À la fin de cette période triennale, il importe de mentionner qu'un pas appréciable a été franchi par les conseillers du Ministère dans le rôle décisionnel qui leur avait été assigné.

***Refonte des programmes agricoles 1990-1993***

Plusieurs professionnels et techniciens de toutes les directions régionales ont été associés au processus de refonte des programmes d'aide aux productions agricoles 1990-1993. Plusieurs comités ont ensuite procédé à l'élaboration des projets de programmes 1990-1993.

***Plan d'action et Projet bio-alimentaire***

Les 12 directions régionales ont réalisé leur troisième programmation en vertu du Projet bio-alimentaire axé sur les cibles stratégiques 1987-1990. Voici, en exemple, quelques réalisations majeures.

***Rentabilisation des productions existantes***

Les 12 régions ont continué d'encadrer d'une façon intensive les entreprises en difficulté financière. Un grand nombre d'exploitations furent visitées et plusieurs séances de formation sur la gestion financière des entreprises ont été dispensées aux producteurs.

En outre, les régions Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et Outaouais ont organisé chacune un colloque sur le marketing. La région du Bas-Saint-Laurent a également tenu un colloque en production ovine.

***Conservation de la ressource***

Pour une deuxième année consécutive, les directions régionales ont tenu plus de 150 activités diverses de vulgarisation à l'intention des producteurs pour promouvoir les méthodes de conservation du sol et de l'eau, l'utilisation rationnelle des engrais chimiques et des pesticides, et l'épandage des fumiers et lisiers en période optimale.

Par ailleurs, le personnel des bureaux de renseignements agricoles a traité plus de 1 200 dossiers d'avis technique relativement au programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers. Ce programme, largement appliqué par les régions, a nécessité une subvention globale de plus de 15 millions de dollars.

***Développement de nouvelles productions***

Les directions régionales ont intensifié l'encadrement des entreprises pratiquant l'agriculture biologique avec la nomination de 3 conseillers régionaux. L'an dernier, chaque direction avait désigné un porteur de dossier dans ce domaine d'activité.

Plusieurs séances d'information et de démonstration ont fait la promotion des techniques de production et d'utilisation du soya à la ferme dans 5 régions productrices et 8 régions utilisatrices. De plus, les producteurs spécialisés en serriculture et en horticulture ornementale ont reçu un encadrement technico-économique particulier.

***Établissement en agriculture***

Pour aider les futurs agriculteurs à planifier leur établissement, la plupart des bureaux de renseignements agricoles ont organisé des réunions pour la relève ainsi que des séances d'information parents-enfants sur le transfert de ferme. Par ailleurs, le personnel agronomique et technique a visité plusieurs centaines d'exploitations en fonctionnement depuis moins de 5 ans. Enfin, les conseillers ont contribué au recrutement régulier de nouveaux membres pour les syndicats de gestion.

***Concertation des partenaires du bio-alimentaire***

Sept directions régionales ont joué un rôle actif dans la tenue de 2 sommets socio-économiques, soit ceux de Beauce-Appalaches et de Mauricie — Bois-Francs, et de 2 biennales, c'est-à-dire celles d'Abitibi-Témiscamingue et de Montérégie.

***Vulgarisation agricole***

Les 12 directions régionales ont organisé plus de 1 000 réunions agricoles qui ont rassemblé un auditoire de plus de 50 000 personnes. Ces séances de vulgarisation ont été complétées par de nombreux articles parus dans des publications régionales et provinciales. Par exemple, chaque direction régionale publie 3 fois l'an dans le mensuel *Le Producteur agricole* un bulletin d'information régional intitulé *Le Point régional*. Par ailleurs, près de 100 000 consultations individuelles ont été effectuées auprès des producteurs agricoles.

***Autres activités***

Mil neuf cent quatre-vingt-neuf marquait le 100e anniversaire du concours de l'Ordre du mérite agricole. Pour souligner cet événement, de nombreuses activités eurent lieu, dont une imposante fête régionale tenue dans chacune des 5 régions du concours. Étaient invités tous les anciens concurrents ainsi que des personnalités agricoles du milieu. Ces fêtes ont

*Opérations des laboratoires régionaux pour l'exercice financier 1989-1990*

| | Biochimie | Aliment Bétail | Sols | Autres | Total Toutes opérations |
|---|---|---|---|---|---|
| **Total des échantillons** | **5 400** | **25 765** | **44 385** | **20 825** | **96 375** |
| **Total des éléments analysés** | **26 422** | **165 169** | **336 708** | **235 614** | **763 913** |

réuni près de 5 000 agriculteurs ainsi que la haute direction du Ministère. Toutes les directions régionales ont contribué très largement à l'organisation et à la tenue de ces festivités.

Les 12 directions régionales ont par ailleurs dressé un inventaire des terres en friche de leur territoire respectif. Elles ont aussi procédé au recensement intégral des exploitations agricoles pour l'enregistrement annuel des 3 prochaines années.

***Productions animales — Mandat***

Le mandat de la Direction des productions animales consiste à gérer les programmes génétiques, techniques et technico-économiques dispensés par le Ministère ; à siéger au sein de comités provinciaux et nationaux ; à offrir son expertise aux différentes instances du Ministère ; et enfin, à participer à la mise au point de nouveaux outils de gestion des élevages.

***Alimentation et nutrition***

Le personnel du secteur de l'alimentation et de la nutrition a élaboré une esquisse de projet d'alimentation de présevrage avec les intervenants de la recherche, du milieu universitaire et de l'entreprise privée.

***Animaux à fourrure***

Le personnel a assuré le suivi de 4 projets de mise au point technique dans le cadre du programme d'aide à l'innovation technologique en agriculture. Ces projets portent sur l'élevage de la martre, la reproduction des renards dans un hangar, la détection des chaleurs chez les renardes et un système d'abreuvement pour les renards.

***Aviculture***

Le personnel du secteur avicole a visité des producteurs-échecs dans le cadre du programme de contrôle de la qualité des oeufs.

***Bovins de boucherie***

Dans le secteur des bovins de boucherie, le programme d'évaluation génétique des bovins (P.E.G.) à domicile a entraîné la participation de 454 producteurs, une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les 9 stations privées de bovins de boucherie ont accueilli pour les tests d'hiver 933 taureaux appartenant à 10 races différentes.

***Bovins laitiers***

Le Ministère, la Fédération des producteurs de lait du Québec et le Collège Macdonald ont formé une corporation à but lucratif pour l'administration du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (P.A.T.L.Q.).

Le P.A.T.L.Q. — Postal a poursuivi ses opérations en attendant sa prise en charge par le P.A.T.L.Q. Inc. Cent quatre-vingt-dix troupeaux sont actuellement inscrits au P.A.T.L.Q. — Postal.

Pour ce qui concerne l'option «Officiel» du P.A.T.L.Q., les techniciens du Ministère ont effectué 392 reprises de tests et tests de vérification, de même que 420 visites et enquêtes sur les fermes en vue de s'assurer de l'application des règlements édictés par le Conseil canadien des contrôles laitiers.

***Production caprine***

Dans le secteur caprin, le personnel a collaboré à une nouvelle édition des guides Chèvres (C.P.A.Q.) et Transformation des produits de la chèvre (C.D.A.Q.). Il a aussi rédigé et déposé un plan global d'intervention pour la chèvre laitière.

***Production cunicole***

Le personnel du secteur cunicole a implanté les versions 2.1 et 3.1 du nouveau logiciel de traitement de données d'élevage GT-CLAP.

***Production ovine***

Cent seize producteurs ovins ont participé au programme d'évaluation génétique à domicile, pour un total de 15 884 agneaux. Le personnel du secteur ovin a aussi effectué l'évaluation génétique en station de 157 béliers provenant de 50 producteurs. Enfin, lors d'un projet pilote d'insémination, 4 227 brebis ont été inséminées chez 74 éleveurs, ce qui représente des augmentations respectives de 23 % et 21 % par rapport à l'année précédente.

***Production porcine***

Dans le secteur porcin, les activités ont porté, entre autres choses, sur 3 programmes. Le Programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec (P.A.T.P.Q.) visait 276 troupeaux et 35 555 truies. Le Programme d'évaluation génétique et de promotion de la femelle hybride a touché 35 900 porcs de race,

44 600 femelles hybrides et 800 verrats hybrides évalués. Quant au Programme d'évaluation des porcs commerciaux (P.E.P.C.), il a porté sur les tests 8-9-10 complétés.

Le personnel du secteur a aussi participé au comité ministériel sur la création d'un organisme de concertation voué à la gestion des programmes porcins du Ministère. Dans ce cadre, il a proposé un modèle aux intervenants de l'industrie. Enfin, le système de gestion technique d'élevage ovin OVITEC, version 1.10, a été implanté et le personnel a reçu une formation appropriée.

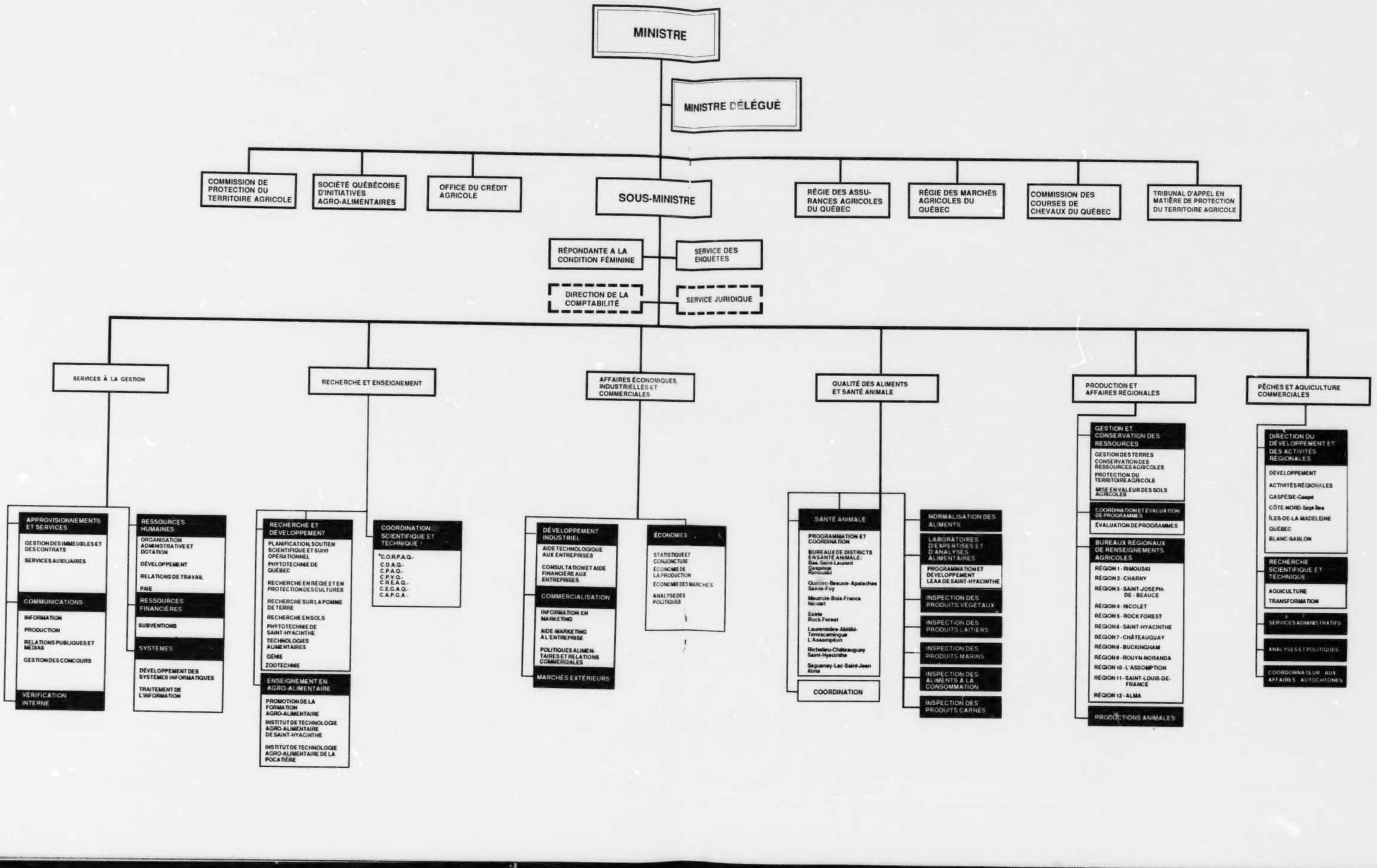
MINISTRE
MINISTRE DÉLÉGUÉ
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INITIATIVES AGRO-ALIMENTAIRES
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE
SOUS-MINISTRE
RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
COMMISSION DES COURSES DE CHEVAUX DU QUÉBEC
TRIBUNAL D'APPEL EN MATIÈRE DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
RÉPONDANTE A LA CONDITION FÉMININE
SERVICE DES ENQUÊTES
DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ
SERVICE JURIDIQUE
SERVICES À LA GESTION
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES
GESTION DES IMMEUBLES ET DES CONTRATS
SERVICES AUXILIAIRES
COMMUNICATIONS
INFORMATION
PRODUCTION
RELATIONS PUBLIQUES ET MÉDIAS
GESTION DES CONCOURS
VÉRIFICATION INTERNE
RESSOURCES HUMAINES
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET DOTATION
DÉVELOPPEMENT
RELATIONS DE TRAVAIL
PAIE
RESSOURCES FINANCIÈRES
SUBVENTIONS
SYSTÈMES
DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES INFORMATIQUES
TRAITEMENT DE L'INFORMATION
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
PLANIFICATION, SOUTIEN SCIENTIFIQUE ET SUIVI OPÉRATIONNEL
PHYTOTECHNIE DE QUÉBEC
RECHERCHE EN RÉGIE ET EN PROTECTION DES CULTURES
RECHERCHE SUR LA POMME DE TERRE
RECHERCHE EN SOLS
PHYTOTECHNIE DE SAINT-HYACINTHE
TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES
GÉNIE
ZOOTECHNIE
ENSEIGNEMENT EN AGRO-ALIMENTAIRE
PROMOTION DE LA FORMATION AGRO-ALIMENTAIRE
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE SAINT-HYACINTHE
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE LA POCATIÈRE
COORDINATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
*C.O.R.P.A.Q.-
C.D.A.Q.-
C.P.A.Q.-
C.P.V.Q.-
C.R.E.A.Q.-
C.E.C.A.Q.-
C.A.P.G.A.-
AFFAIRES ÉCONOMIQUES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
AIDE TECHNOLOGIQUE AUX ENTREPRISES
CONSULTATION ET AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES
COMMERCIALISATION
INFORMATION EN MARKETING
AIDE MARKETING A L'ENTREPRISE
POLITIQUES ALIMENTAIRES ET RELATIONS COMMERCIALES
MARCHÉS EXTÉRIEURS
ÉCONOMIES
STATISTIQUE ET CONJONCTURE
ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION
ÉCONOMIE DES MARCHÉS
ANALYSE DES POLITIQUES
QUALITÉ DES ALIMENTS ET SANTÉ ANIMALE
SANTÉ ANIMALE
PROGRAMMATION ET COORDINATION
BUREAUX DE DISTRICTS EN SANTÉ ANIMALE:
Bas-Saint-Laurent Gaspésie Rimouski
Québec-Beauce-Apalaches Sainte-Foy
Mauricie-Bois-Francs Nicolet
Estrie Rock Forest
Laurentides-Abitibi-Témiscamingue L'Assomption
Richelieu-Châteauguay Saint-Hyacinthe
Saguenay-Lac-Saint-Jean Alma
COORDINATION
NORMALISATION DES ALIMENTS
LABORATOIRES D'EXPERTISES ET D'ANALYSES ALIMENTAIRES
PROGRAMMATION ET DÉVELOPPEMENT LEA DE SAINT-HYACINTHE
INSPECTION DES PRODUITS VÉGÉTAUX
INSPECTION DES PRODUITS LAITIERS
INSPECTION DES PRODUITS MARINS
INSPECTION DES ALIMENTS À LA CONSOMMATION
INSPECTION DES PRODUITS CARNÉS
PRODUCTION ET AFFAIRES RÉGIONALES
GESTION ET CONSERVATION DES RESSOURCES
GESTION DES TERRES
CONSERVATION DES RESSOURCES AGRICOLES
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
MISE EN VALEUR DES SOLS AGRICOLES
COORDINATION ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES
ÉVALUATION DE PROGRAMMES
BUREAUX RÉGIONAUX DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
RÉGION 1 - RIMOUSKI
RÉGION 2 - CHARNY
RÉGION 3 - SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
RÉGION 4 - NICOLET
RÉGION 5 - ROCK FOREST
RÉGION 6 - SAINT-HYACINTHE
RÉGION 7 - CHÂTEAUGUAY
RÉGION 8 - BUCKINGHAM
RÉGION 9 - ROUYN-NORANDA
RÉGION 10 - L'ASSOMPTION
RÉGION 11 - SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
RÉGION 12 - ALMA
PRODUCTIONS ANIMALES
PÊCHES ET AQUICULTURE COMMERCIALES
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES ACTIVITÉS RÉGIONALES
DÉVELOPPEMENT
ACTIVITÉS RÉGIONALES
GASPÉSIE-Gaspé
CÔTE-NORD-Sept-Îles
ÎLES-DE-LA-MADELEINE
QUÉBEC
BLANC-SABLON
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
AQUICULTURE
TRANSFORMATION
SERVICES ADMINISTRATIFS
ANALYSES ET POLITIQUES
COORDONNATEUR AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

# Programme 5
# Commercialisation des produits bio-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire bio-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs ainsi que des produits de qualité aux consommateurs.

| Éléments de programme | Budget ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 5.1 Développement des entreprises de transformation | 6 522,7 | 5 169,7 |
| 5.2 Développement des marchés | 21 265,9 | 20 138,4 |
| 5.3 Contrôle de la qualité des produits | 24 550,8 | 23 321,8 |
| **Total** | **52 339,4** | **48 629,9** |
| **Effectif régulier autorisé** | **488** | |

## Élément 5.1
## Développement des entreprises de transformation

### Développement industriel

#### *Mandat général*

La Direction du développement industriel a comme mandat principal de contribuer à l'essor de l'industrie de transformation bio-alimentaire québécoise, notamment par des interventions de développement qui tiennent compte des réalités technologiques, économiques et financières.

Dans ce but, la Direction met à la disposition des entreprises un service de consultation et d'aide financière ainsi qu'un service d'aide technologique.

### Projet bio-alimentaire

Dans le cadre du Projet bio-alimentaire, la Direction a aidé à la réalisation de 81 projets industriels dans le domaine de la transformation des produits bio-alimentaires. Ces projets ont nécessité des investissements de plus de 43 millions de dollars et ont permis la création de 143 emplois. La contribution financière totale du Ministère a atteint 3 455 400 $.

### Activités

Cherchant à favoriser l'émergence de chefs de file dans le secteur bio-alimentaire, la Direction a travaillé en étroite collaboration avec la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (S.O.Q.U.I.A.) dans le dossier Groupe alimentaire Chatel. Ce projet a permis la naissance d'un intervenant majeur dans la distribution des viandes au Québec. Par ailleurs, des études de rationalisation sont en cours dans les sous-secteurs des poissons salés-séchés et des poissons de fond frais congelés.

La Direction a également accordé son aide à 2 nouveaux secteurs d'activités offrant des possibilités de rentabilité, soit les micro-brasseries et la production caprine. Elle a en outre contribué à 5 projets mobilisateurs du Fonds de développement technologique en plus de mener, en concertation avec Agriculture Canada, 12 projets dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement bio-alimentaire. Axés sur l'implantation de technologies de transformation inédites au Québec, ces projets ont suscité des investissements de 20,2 millions de dollars et une aide financière gouvernementale approchant le million de dollars.

Par ailleurs, la Direction a émis 71 avis sectoriels touchant la faisabilité d'autant de projets industriels.

Enfin, la Direction a pris part à 3 missions de prospection commerciale, de prospection d'investissements ou de prospection technologique en France, en Allemagne, en Angleterre et en Hollande.

## Élément 5.2
## Développement des marchés

### Commercialisation

#### *Mandat général*

La Direction de la commercialisation œuvre dans 4 secteurs d'activités. Elle répond aux besoins d'information en marketing du Ministère et de ses clientèles ; elle fournit à ces mêmes clientèles une aide technique et financière en marketing ; elle crée et maintient des contacts privilégiés avec les entreprises, les organismes et les groupes qui décident et influencent l'achat ou encore la consommation des produits du Québec ;

enfin, elle réalise la promotion de l'industrie de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation québécoise en appuyant financièrement et techniquement des organismes, des expositions et des événements de toute nature.

***Projet bio-alimentaire***

En ce qui concerne le Projet bio-alimentaire, la Direction a collaboré à la définition d'un cadre d'intervention en matière d'appellation des produits agricoles québécois. Deux secteurs pilotes ont été identifiés, soit celui des produits biologiques et celui du poulet de grain. Un sigle d'identification a également été créé.

***Information en marketing***

La Direction a réalisé des études sur le poulet de grain et le lapin dans le cadre de la diffusion d'informations permettant de définir des stratégies marketing adaptées aux besoins des marchés. Une étude, menée conjointement avec Agriculture Canada, a par ailleurs permis d'évaluer la réceptivité des consommateurs face à la technique de l'emballage sous atmosphère modifiée. La Direction a aussi décidé d'élargir la diffusion du bulletin *Info-marketing* à ses clientèles externes. Enfin, des questionnaires ont été diffusés aux abonnés du système télématique Alex, de Bell Canada.

***Aide marketing à l'entreprise***

La Direction a injecté 3,4 millions de dollars dans des activités marketing destinées à 75 entreprises ou regroupements. L'industrie de l'érable a fait l'objet d'une intervention particulière, la Direction participant à l'élaboration du plan de redressement de cette industrie. Une aide financière pouvant aller jusqu'à 5 600 000 $ sur 2 ans a été autorisée à cette fin.

***Relations commerciales***

La Direction a organisé 4 rencontres ministérielles avec les hautes autorités des chaînes d'alimentation et des chaînes de restauration rapide. Ces rencontres avaient un double but : échanger des idées sur la perception qu'ont les chaînes des produits bio-alimentaires québécois et inciter ces dernières à appuyer le Ministère dans ses efforts pour mieux positionner lesdits produits.

Par ailleurs, le projet *La cuisine régionale au Québec* a obtenu l'endossement de nombreux partenaires régionaux et a été mis de l'avant dans 9 régions agricoles. Le Ministère a injecté 35 000 $ dans ce projet.

Enfin, le Ministère a poursuivi son programme *Lait-école* en milieu scolaire avec un financement de 11 220 700 $.

***Service d'aide aux organismes***

De concert avec les directions régionales, le Service d'aide aux organismes a géré le programme d'aide aux expositions agricoles. Aux 40 expositions visées, le Ministère a versé 424 800 $ en prix et 815 800 $ pour des travaux d'amélioration des infrastructures afin de financer 11 projets d'immobilisations sur les sites d'exposition.

Le Service a également fourni une assistance financière de près de 70 000 $ aux Cercles de Fermières et près de 6 000 $ au Quebec Women's Institute pour la poursuite de leurs activités professionnelles. Enfin, l'Association des producteurs de plants de pommes de terre Élite du Québec Inc. a reçu un montant de 15 000 $.

***Service de la gestion des concours***

Cette année, la plupart des 7 concours promotionnels gérés par le Service ont connu beaucoup de succès. Le plus populaire et le plus efficient a été le concours Villes, villages et campagnes fleuris avec 564 inscriptions. Les autres concours étaient ceux de l'*Ordre du mérite agricole*, avec 129 inscriptions, de l'*Artisanat textile* auquel ont participé 25 fédérations de Cercles de Fermières et 4 groupes du Quebec Women's Institute, des *Produits de l'érable* et de l'*Excellence apicole* avec 36 inscriptions chacun, de l'*Ordre du mérite de la restauration* avec 175 participants et, enfin, celui du *Lys d'Or* avec 96 participants.

Par ailleurs, le Ministère a souligné de façon particulière le centenaire du concours de l'*Ordre du mérite agricole*. La participation financière de nombreux commanditaires et le soutien logistique de nombreux partenaires ont permis la présentation réussie d'une pléiade d'activités axées sur la valorisation de l'agriculture et du métier d'agriculteur.

## Marchés extérieurs

***Mandat général***

La Direction des marchés a comme mandat d'aider les entreprises québécoises exportatrices à découvrir et pénétrer de nouveaux marchés à l'étranger. Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau d'attachés bio-alimentaires en poste à Toronto, New York, Boston, Chicago, Londres, Tokyo et Caracas ainsi qu'à Montréal et Québec. La Direction favorise la participation de firmes du secteur bio-alimentaire aux salons internationaux, organise des promotions sur les marchés les plus prometteurs et planifie des missions techniques et commerciales. De plus, elle coordonne au sein du Ministère toutes les opérations de coopération internationale.

**Principaux programmes d'aide financière**

| Développement des marchés | Nombre de bénéficiaires | Montant ('000 $) |
|---|---|---|
| Aide aux expositions agricoles | 40 | 424,8 |
| Aide aux immobilisations des expositions agricoles | 12 | 815,8 |
| Subventions aux fédérations et aux Cercles de Fermières du Québec | 27 | 75,8 |
| Subventions à des associations ou groupements agricoles divers | 5 | 57,1 |
| Aide au transport d'animaux à l'Exposition royale de Toronto | 43 | 64,0 |
| Concours d'amélioration des produits laitiers (Lys d'Or) | 13 | 26,0 |
| Prix de concours | 21 | 10,3 |
| Développement de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires québécois | 71 | 2 240,2 |
| **Total** | **232** | **3 714,0** |

*Activités*

En 1989-1990, les entreprises bio-alimentaires ayant bénéficié des 53 activités de promotion de la Direction ont effectué des ventes supplémentaires de plus de 19 millions de dollars. Depuis 1986, la Direction a organisé plus de 120 activités de promotion ayant engendré des ventes supplémentaires de 44 millions de dollars.

Les efforts consentis dans le domaine de la coopération internationale se sont traduits par 16 missions à caractère scientifique et technique, dont 12 dans le cadre de l'Entente de coopération franco-québécoise. Le Québec a en outre accueilli 15 missions d'experts étrangers.

Par ailleurs, 4 développements majeurs se sont produits dans le dossier de l'exportation d'animaux vivants, soit :

— l'étude de faisabilité et de viabilité d'un consortium d'exportation d'animaux vivants et d'intrants à la ferme ;

— l'étude des principaux marchés internationaux pour l'exportation de bovins laitiers ;

— la signature d'une entente de coopération technique et de commercialisation entre le Québec et la Cantabrie, en Espagne, dans le secteur des bovins laitiers et des embryons ;

— l'étude de la situation zoosanitaire et de l'adaptation du cheptel de bovins laitiers exporté par le Québec au Venezuela entre 1983 et 1988.

Le Groupe Québec — New York, formé au début de l'année 1989, s'est réuni à 2 occasions. En juin 1989, le ministre Michel Pagé a rencontré à New York le commissaire américain à l'agriculture, M. McGuire. En mars 1990, ce dernier était à Québec pour faire le point sur les activités conjointes de promotion des exportations bio-alimentaires et pour s'enquérir des derniers développements sur la production en serres. L'État de New York est le principal client du Québec sur les marchés d'exportation des produits bio-alimentaires.

La Direction a en outre produit un dépliant informatif sur sa mission, ses activités et les résultats obtenus. Ce document a été distribué auprès de 800 entreprises exportatrices québécoises.

Enfin, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi 42 créant le ministère des Affaires internationales (M.A.I.), la Direction a défini les modalités de collaboration entre le Ministère et le M.A.I.

## Élément 5.3
## Contrôle de la qualité des produits

Au chapitre de la qualité des aliments, le principal mandat du Ministère est de protéger le consommateur en l'assurant de la salubrité et de l'innocuité des aliments, tout en favorisant le développement harmonieux de l'industrie bio-alimentaire. Ces moyens reposent en partie sur les mesures légales et réglementaires qui déterminent les modalités d'intervention du Ministère.

### Normalisation des aliments

*Mandat général*

La Direction de la normalisation est chargée de concevoir et d'élaborer les normes relatives aux produits agricoles, aux produits marins et aux aliments ; elle voit également à leur interprétation. Elle est aussi responsable de l'étiquetage, de la délivrance des permis et de l'approbation des plans de cale à poissons pour les bateaux de 10,7 m et plus. La Direction assume en outre la préparation des dossiers de plaintes à recommander au Service juridique du ministère de la Justice. Elle joue aussi un rôle-conseil auprès des directions d'inspection.

*Étiquetage*

La Direction a corrigé et révisé 1 518 projets d'étiquettes portant sur les produits de plus de 250 entreprises.

***Permis et enregistrements***

Cette année, 444 permis ont été délivrés, soit 105 permis d'établissements de préparation de produits marins, 19 permis d'abattoirs, 7 permis de charcuterie de gros avec estampille, 200 permis de charcuterie de gros sans estampille, 45 permis d'ateliers d'équarrissage, 48 permis de récupération de viandes impropres à la consommation humaine et, enfin, 20 permis de vente aux enchères d'animaux vivants.

***Plans et devis***

La Direction a approuvé ou révisé des plans et devis en vue de la normalisation de 25 établissements de préparation de viandes propres à la consommation humaine, 18 établissements de préparations de produits marins et 15 établissements de viandes impropres à la consommation humaine. De plus, 12 plans et devis ont été approuvés en fonction de la construction de cales à bateaux. Enfin, 12 attestations de conformité pour les cales à poissons et leurs revêtements ont été délivrées.

***Procédures légales***

En 1989-1990, 172 poursuites ont été recommandées. De celles-ci, 142 ont fait l'objet de condamnations donnant lieu à des amendes totalisant 87 250 $; 16 ont donné lieu à des acquittements basés sur l'appréciation de la preuve par la Cour; 14 ont été retirées et 236 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

***Section de la normalisation***

— Adoption du Règlement sur l'omble de fontaine d'élevage et sur l'omble-chevalier d'élevage par le décret 223-89 du 22 février 1989.

Publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, le 8 mars 1989.

— Étude en vue d'un projet de règlement modifiant le Règlement sur les aliments, afin d'inclure les normes et permis couvrant le secteur des pêches en eaux douces.

— Étude d'un projet de règlement relatif à la salubrité des coquillages.

— Adoption du règlement modifiant le Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers par le décret 457-89 du 29 mars 1989. Modifications touchant les dioxines et les furanes dans les contenants de lait.

Publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, le 12 avril 1989.

— Adoption du règlement modifiant le Règlement sur les succédanés de produits laitiers par le décret 862-89 du 7 juin 1989.

Publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, le 21 juin 1989.

— Adoption du règlement modifiant le Règlement sur le transport du lait et de la crème des producteurs. Modifications relatives aux catégories de permis et aux coûts par le décret 863-89 du 7 juin 1989.

Publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, le 21 juin 1989.

— Adoption du règlement modifiant le Règlement sur les distributeurs de lait, de lait modifié et de crème par le décret 1365-89 du 23 août 1989.

Publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, le 13 septembre 1989.

— Adoption du règlement modifiant le Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers par le décret 277-90 du 7 mars 1990. Modifications touchant les contenants de lait de chèvre.

— Adoption du règlement modifiant le chapitre 8 du Règlement sur les aliments portant sur les produits de l'érable par le décret 419-90 du 28 mars 1990.

— Étude en vue de modifications au Règlement sur les aliments portant sur les produits végétaux transformés.

— Préparation d'un projet de loi en vue de modifier la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (P-29), conformément aux recommandations du Comité ministériel sur la commercialisation des viandes.

— Révision des normes de construction, d'aménagement et d'opération des établissements du réseau de commercialisation des viandes et aliments carnés et préconsultation des organismes représentant les divers intervenants du secteur.

— Révision des normes relatives à la récupération des viandes impropres à la consommation humaine et aux ateliers d'équarrissage.

— Envoi du règlement modifiant le chapitre 5 du Règlement sur les aliments portant sur les œufs et les ovo-produits. Ce règlement a été publié à la *Gazette officielle du Québec* du 23 mai 1990.

La Direction de la normalisation a également procédé à la révision de la version préliminaire et à l'élaboration de la version finale pour consultation externe d'un projet de guide sur l'étiquetage des produits laitiers et de leurs succédanés.

La Direction a aussi élaboré 2 formulaires de réponse aux clients demandant l'examen de projets d'étiquetage. Elle a en outre défini un cadre d'intervention en matière d'appellation en plus de diffuser un guide pratique pour les entreprises. Ce guide résume les normes, recommandations et procédures générales d'étiquetage des aliments.

D'autre part, des études ont été réalisées sur l'emballage sous vide, sur la cuisson sous vide et sur les plats cuisinés, afin d'examiner les risques que présentent ces technologies pour la santé du consommateur. Enfin, la Direction a travaillé à l'harmonisation et à l'équivalence des lois, règlements et normes, notamment au sein des comités fédéraux-provinciaux sur le libre-échange canado-américain ainsi que dans le cadre des négociations du G.A.T.T. et de la réduction des barrières réglementaires au commerce interprovincial.

## Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires

### *Mandat général*

Le mandat de la Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires consiste à fournir l'expertise scientifique nécessaire à l'application et au respect des lois québécoises qui régissent la chaîne alimentaire. Ses interventions prennent notamment la forme de programmes d'inspection, d'études, de services de laboratoire, de planification et de surveillance de travaux analytiques pour les municipalités sous entente, de contrôle des paramètres de composition du lait, d'appui à certaines entreprises exportatrices et de coordination des activités d'éradication des épisodes de toxi-infection alimentaire.

### *Activités*

Les laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy et de Saint-Hyacinthe ont analysé ensemble près de 530 000 échantillons d'aliments totalisant plus de 1 5000 000 déterminations diverses. Celles-ci étaient regroupées dans environ 109 projets ou études spécifiques amorcés dans le cadre des activités des différentes directions concernées et selon les programmes offerts aux producteurs laitiers du Québec.

Les statistiques émises par le laboratoire de Sainte-Foy englobent quelque 2 700 échantillons ayant nécessité plus de 6 700 déterminations pour le bénéfice d'autres directions du Ministère ou organismes gouvernementaux. Ce laboratoire a de plus été associé à la coordination, au suivi et à l'élaboration d'un protocole visant le contrôle et l'éradication d'environ 475 épisodes d'intoxication alimentaire.

Les laboratoires ont effectué un suivi analytique à la suite de la contamination des aliments par le plomb survenue à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils ont également entrepris ou terminé 18 études, recherches ou vérifications, soit :

- la vérification de la présence de médicaments dans le porcelet ;
- la recherche de B.P.C. dans le gras de bovins produits dans la région de Saint-Basile-le-Grand ;
- la fin du programme d'analyses visant l'évaluation de la contamination par le cadmium des aliments produits dans le Nord-Ouest québécois ;
- la mise au point méthodologique visant la recherche de la présence de l'acide okadaique dans les mollusques ;
- la recherche de *Listeria monocytogènes* dans le poisson fumé et dans les conserves de homard ;
- l'évaluation de l'innocuité des buccins ;
- l'évaluation de la qualité microbiologique et de la toxicité des mollusques ;
- l'étude de la présence et de la stabilité de l'oxytétracycline dans le miel ;
- le développement méthodologique visant la détermination de la teneur en sulfaméthazine et en carbadox dans la moulée animale ;
- l'évaluation de l'innocuité des tisanes à la menthe ;
- la recherche de la présence de pesticides dans les fruits et légumes produits localement ou importés ;
- la mise au point d'un test immunologique pour le dosage du chloramphénicol dans le lait ;
- la vérification de la présence de dioxines et furanes dans le lait et la crème vendus dans les emballages de carton ;
- la détermination de la teneur en lactose dans le lait prélevé chez les producteurs ;
- la réalisation des programmes analytiques visant le contrôle de la qualité du lait et l'évaluation de la teneur des composants du lait aux fins de paiement aux producteurs ;
- la vérification de la présence du E. coli 0157:H7 dans le boeuf haché ;
- l'enquête et le suivi de 475 toxi-infections alimentaires rapportées par les consommateurs ou les intervenants de la santé ;
- l'évaluation continuelle de l'application des contrôles de qualité dans les établissements de détail et de restauration.

## Inspection des produits végétaux

### *Mandat général*

La Direction de l'inspection des produits végétaux a pour mandat d'assurer principalement le respect de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments, en inspectant les produits végétaux frais et transformés, les lieux de production, d'entreposage, de conditionnement et de transformation ainsi que les véhicules de transport. Elle veille aussi au respect de la Loi sur le commerce du pain.

### *Activités*

Près de 54 000 heures ont été consacrées à 14 113 interventions sur le terrain, lesquelles ont donné lieu à 214 avis d'infraction et à 8 recommandations de poursuite. En outre, 333 saisies et 2 confiscations ont été effectuées. La Direction a rédigé 1 074 certificats d'élimination de produits. Plus de 170 factures ont été expédiées à 42 entreprises différentes représentant une récupération des coûts d'inspection de 59 000 $.

La Direction, en plus de voir à l'hygiène et à la salubrité des usines et des manipulations, a procédé à 4 688 inspections dans le secteur des produits végétaux transformés. Elle a sussi inspecté 52 000 tm de fruits et de légumes frais du Québec et de l'extérieur de la province. De plus, la Direction a traité 207 plaintes de clients et de consommateurs. Les inspecteurs ont prélevé plus de 1 150 échantillons dans le cadre des programmes d'analyses de surveillance et de vérification de la qualité des produits bio-alimentaires.

La Direction a facilité la commercialisation du blé du Québec destiné à la consommation humaine en contrôlant la présence de mycotoxines en procédant à 128 prélèvements d'échantillons sur une quantité de 56 251 tm de blé inspecté. Elle a aussi inspecté plus de 86 600 barils de sirop d'érable en grands contenants chez les acheteurs. Elle a en outre rédigé plus de 12 000 rapports de travail et 13 500 rapports d'inspection de sirop d'érable en grands contenants.

Enfin, la Direction a soumis des propositions d'adaptation du Règlement sur les produits de l'érable afin de protéger davantage la santé du consommateur et de corriger certaines erreurs techniques.

## Inspection des produits laitiers

### *Mandat général*

Le mandat de la Direction de l'inspection des produits laitiers s'articule autour des 4 objectifs suivants : protéger le consommateur en s'assurant du respect d'une qualité acceptable des produits laitiers et des succédanés à toutes les étapes de la chaîne de production, de transformation et de distribution ; inciter les entreprises laitières à implanter des systèmes de contrôle de qualité ; favoriser le développement de l'industrie laitière québécoise ; enfin, assurer le respect d'une qualité acceptable dans le secteur des oeufs.

### *Inspection des fermes laitières*

La Direction a procédé à 8 208 inspections de fermes À ce nombre s'ajoutent 5 191 visites pour des suivis, des prélèvements et des enquêtes diverses. De plus, un important programme de vérification des interventions à la ferme a été mis en place afin d'assurer l'uniformité dans l'approche d'inspection et de traitement des dossiers. Dans le cadre d'une entente conclue avec la Fédération des producteurs de lait du Québec, d'avril à décembre 1989, 318 dossiers ont été transmis aux secrétaires régionaux de cet organisme afin qu'ils appuient la Direction et assurent le suivi aux recommandations des inspecteurs. Plus de 180 cas ont été analysés et traités.

### *Qualité du lait cru*

Une fois par mois, un échantillon de lait de chaque producteur a été prélevé pour en évaluer la qualité, en fonction de divers paramètres. Environ 119 000 échantillons de lait destiné au secteur du lait de consommation ont permis d'obtenir 445 478 déterminations diverses. Pour la même période, environ 49 000 échantillons de lait destiné au secteur du lait de transformation ont subi environ 165 829 déterminations diverses.

Par ailleurs, plusieurs enquêtes ont été réalisées dans le but de déterminer la présence de substances polluantes dans le lait à la ferme.

En vertu d'une convention entre le Ministère, les industriels laitiers et les producteurs de lait, la surveillance des opérations relatives au paiement du lait a été réalisée. Dans le cadre de ce programme, 170 813 échantillons de lait de producteurs ont été analysés pour leur teneur en matières grasses et en protéines.

### *Inspection du transport du lait cru*

La Direction a procédé à près de 1 475 inspections du transport du lait de la ferme aux usines laitières. La qualité du lait transporté par ces camions a aussi fait l'objet d'une enquête. Celle-ci s'est déroulée entre les mois d'avril et décembre 1989 et a porté sur quelque 563 échantillons. Enfin, la teneur en matières grasses et en protéines du lait de 77 257 citernes a aussi été déterminée aux fins de paiement du lait par les entreprises à la Fédération des producteurs de lait du Québec.

### *Inspection des usines de transformation du lait*

La Direction a procédé à 2 types de vérifications, soit les inspections en profondeur et de suivi des usines, et la surveillance des produits pour leur microbiologie et leur composition. Dans le cadre de ces 2 activités, 3 242 visites d'usines ont été effectuées et plus de 9 120 échantillons prélevés ont fait l'objet d'environ 34 150 déterminations diverses.

De plus, la Direction a poursuivi la surveillance des pasteurisateurs HTST et procédé à leur calibration lorsque c'était nécessaire. En outre, le programme

*Lys d'Or* a été réalisé ainsi que la promotion pour l'implantation de systèmes de contrôle de la qualité. Enfin, la mise en place d'un nouveau guide canadien d'inspection des usines laitières a nécessité beaucoup d'échanges et de collaboration avec les inspecteurs et moniteurs d'Agriculture Canada.

### *Livraison des produits laitiers*

Les inspecteurs de la Direction ont évalué les conditions de salubrité dans la livraison du lait à domicile. Cette activité a nécessité 1 571 inspections de camions de livraison.

### *Inspection des succédanés*

La Direction a procédé à l'inspection en profondeur et à l'inspection de suivi des usines de succédanés de produits laitiers. En particulier, la margarine a fait l'objet de prélèvements et d'analyses diverses.

### *Inspection des oeufs transformés*

Dans le secteur des oeufs transformés, plus de 250 visites d'inspection ont été réalisées auprès des producteurs, des producteurs classeurs et des distributeurs. Soixante-cinq échantillons prélevés d'avril à décembre 1989 ont fait l'objet de 251 analyses. Une quantité appréciable d'oeufs liquides a ensuite été dirigée vers le réseau des produits impropres à la consommation humaine.

### *Autres activités*

La Direction a reçu et traité 330 plaintes relatives au secteur laitier. Elle a de plus émis 2 503 avis de non-conformité pour raisons diverses. En outre, 584 procès-verbaux ont été rédigés. Elle a également obtenu de la Régie des marchés agricoles du Québec la production de 609 mises en demeure en plus de recommander 129 poursuites. Enfin, 121 jugements ont été rendus et des amendes totalisant 30 325 $ ont été imposées.

La Direction a de plus participé à l'élaboration du plan directeur informatique du Ministère, de même qu'à la réalisation d'une étude préliminaire sur un système des interventions en inspection et normalisation, en collaboration avec la Direction des systèmes. Elle a également poursuivi ses activités de collaboration au sein de divers comités, en particulier au niveau de l'évaluation des règlements québécois applicables au secteur laitier dans le cadre du libre-échange canado-américain, et sur l'évaluation des risques dans le secteur laitier. Enfin, elle a pris une part active à l'organisation du 23e Congrès international de laiterie et a coordonné les interventions du Ministère à cet événement qui aura lieu au mois d'octobre 1990 à Montréal.

## Inspection des produits carnés

### *Mandat général*

La Direction de l'inspection des produits carnés œuvre dans 4 secteurs d'activités, soit l'inspection des viandes propres à la consommation humaine, le contrôle des viandes non comestibles, l'inspection des animaux vivants dans les établissements d'enchères, et, enfin, interventions dans le cadre d'un programme analytique de surveillance.

### *Viandes propres à la consommation humaine*

L'inspection permanente a été assurée dans 16 abattoirs détenant un permis d'exploitation et dont les viandes portent le sceau *Approuvé Québec*. Ainsi, 11 101 boeufs, 9 977 veaux, 21 830 porcs, 6 883 ovins, 395 caprins, 747 079 volailles et 112 120 lapins ont été abattus sous surveillance. De plus, pour différentes raisons, 12 430 kg de viande dont été confisqués. L'inspection permanente a également été effectuée dans 7 charcuteries détenant un permis avec estampille.

Une inspection régulière, basée sur une évaluation du degré de risque, a été effectuée dans 199 charcuteries de gros avec estampille (environ 2 800 visites) et 3 abattoirs avec permis A-4 (faisans, perdrix, pintades, cailles), pour un total de 81 visites. Par ailleurs, 145 abattoirs exemptés de permis ont été visités bimensuellement par un inspecteur (2 048 visites). Ces établissements ont abattu environ 20 756 bovins, 5 921 veaux, 16 369 porcs, 5 991 ovins, 1 570 caprins, 882 916 volailles et 5 379 lapins.

Enfin, d'autres établissements, tels que 203 découpes à forfait, 159 distributeurs-transporteurs et entrepôts publics ont fait l'objet, respectivement, de 659 et 681 visites d'inspection.

### *Viandes impropres à la consommation humaine*

La Direction a assuré l'inspection permanente dans 9 ateliers d'équarrissage détenant un permis de désossement ou de préparation générale aux fins de transformation en nourriture animale.

Des activités d'inspection régulières ont été réalisées également dans d'autres types d'établissements tels que 44 récupérateurs d'animaux (517 visites), 230 visonnières et renardières (833 visites), 10 fondoirs et relais, en plus de diverses enquêtes (282 visites) à la suite de plaintes.

Les établissements de récupération ont recueilli environ 22 978 bovins, 57 267 veaux, 1 423 chevaux, 254 505 porcs, 6 346 autres animaux morts et plus de 2 515 131 kg de chair de porc, 2 470 692 kg de chair de volaille et 823 480 kg de chair d'autres espèces. Ces viandes impropres à la consommation humaine ont été éliminées du circuit des viandes propres à la consommation humaine.

#### *Vente aux enchères d'animaux vivants*

L'inspection permanente est effectuée dans 22 maisons d'enchères d'animaux vivants ayant obtenu leur permis d'exploitation.

#### *Programme de surveillance en vue de diminuer la quantité de résidus médicamenteux dans les viandes*

Les inspecteurs ont prélevé 1 726 échantillons aux fins d'analyse. Dans les cas positifs, des actions correctives ont été entreprises envers les fautifs, soit en les aidant à régler leur problème, soit en leur donnant une sévère mise en garde, ou simplement en confisquant leurs produits.

### Inspection des produits marins

#### *Mandat général*

La Direction de l'inspection des produits marins procède au triage des produits marins avant leur utilisation. Elle veille aussi au maintien de l'hygiène des locaux et de l'équipement des établissements de vente en gros. La Direction voit également à inspecter les produits afin de vérifier leur innocuité. Enfin, elle est responsable du respect des normes réglementaires concernant les indications et les marques.

#### *Triage*

Environ 66 inspecteurs occasionnels ont procédé à l'activité de triage dans 66 usines, ce qui a donné lieu à la production de 10 594 rapports. Le travail des inspecteurs a porté sur 45 422 tm de poissons, 8 838 tm de crustacés et 6 tm de mollusques, pour un total de 54 266 tm de produits de toutes catégories confondues, soit 84,8 % du produit entré dans les usines aux fins de transformation. (mars 1989—avril 1990) La Direction a d'autre part mis en place un projet pilote d'inspection du crabe et des mollusques en remplacement de la technique du triage.

#### *Inspection*

La Direction a procédé à l'inspection régulière de 247 établissements qui font la préparation de produits marins pour la vente en gros.

Les interventions du Ministère se sont traduites par 2 764 visites, l'utilisation de 2 629 jours-personnes pour des activités de surveillance, la rédaction de 1 690 rapports, de 242 procès-verbaux de constatation, de 178 procès-verbaux de prélèvement, de 187 procès-verbaux de saisie, de 19 procès-verbaux de confiscation, la rédaction de 18 avis de diligence raisonnable et l'émission de 58 mises en demeure qui ont conduit à 23 demandes de poursuites devant les tribunaux et la confiscation de 11 677 kg de produits trouvés impropres à la consommation humaine. En plus, 226 840 kg de produits impropres à la consommation humaine ont été éliminés volontairement par les entreprises à la suite d'une demande des inspecteurs.

Les inspecteurs ont aussi effectué la vérification des cales de 20 bateaux afin de s'assurer de la conformité de la construction en regard des normes du programme d'aide financière à la flotte de pêche côtière (bateaux de moins de 10,7 m (35 pi)).

#### *Contrôle de la qualité*

La Direction a reçu une seule demande officielle d'approbation de contrôle de la qualité.

#### *Programme d'aide à la qualité des moules cultivées du Québec*

Dans le cadre de ce programme, la Direction a procédé au prélèvement de 626 échantillons de moules aux fins d'analyse des saxitoxines, de l'acide domoïque et à cause de la présence de coliformes. Tous les échantillons se situaient à l'intérieur des normes établies pour les saxitoxines mais 14 échantillons ont démontré une teneur en coliformes supérieure à la norme. Le programme, qui a pris fin le 31 décembre 1989, a permis de mettre en place des mesures correctives avant la mise en marché des moules incriminées.

### Inspection des aliments à la consommation

#### *Mandat général*

La Direction de l'inspection des aliments à la consommation a pour mandat de faire appliquer, dans les établissements de vente au détail et de consommation d'aliments, les lois, les règlements et ordonnances touchant les produits agricoles, marins, alimentaires, laitiers (et leurs succédanés) ainsi que la Loi sur le commerce du pain. La Direction contrôle la provenance des aliments offerts au consommateur en s'assurant d'une manipulation appropriée et hygiénique des aliments et en garantissant la salubrité des locaux où ils transitent.

#### *Activités d'inspection*

Cette année, la Direction avait la responsabilité directe d'environ 29 000 établissements de vente au détail et de consommation d'aliments dans la province. Ses inspecteurs y ont effectué, en date du 15 mars 1990, 42 564 visites, dont 17 929 dans les établissements de restauration, 14 994 dans les magasins d'alimentation et 9 641 dans d'autres secteurs de la vente au détail d'aliments.

À la suite de ces visites, 4 057 procès-verbaux ont été rédigés et 5 067 échantillons ont été prélevés. Les inspecteurs ont également confisqué ou procédé à la destruction volontaire de 71 434 kg de produits alimen-

taires impropres à la consommation humaine. Durant la même période, les inspecteurs ont visité 561 établissements dans le cadre d'enquêtes rendues nécessaires par les épisodes de toxi-infection alimentaire. La Direction a également répondu à 1 867 plaintes provenant des consommateurs. Plus de 80 % de ces plaintes ont donné lieu à une enquête de la part des inspecteurs.

Les infractions relevées par les inspecteurs ont donné lieu à l'émission, par la Direction, de 1 995 avis de conformité et à la demande de 267 poursuites auprès du ministère de la Justice ou de la Régie des marchés agricoles du Québec.

Par ailleurs, les premières phases du programme d'accréditation des manipulateurs d'aliments sont maintenant terminées. Quelque 15 personnes ont reçu, en août 1990, à Saint-Hyacinthe, une formation qui les habilite à devenir des formateurs de manipulateurs d'aliments. Les commissions scolaires du Québec, en accord avec le ministère de l'Éducation, ont convenu, d'une part, de faire former un certain nombre de professeurs afin d'être en mesure d'offrir cette formation dans ses écoles en 1990-1991 et, d'autre part, de gérer les examens qui se donneront dans ces établissements par suite d'une formation acquise par des manipulateurs à l'extérieur. Le Ministère veut atteindre quelque 45 000 manipulateurs d'aliments avant la fin de 1995.

La Direction a implanté un programme d'inspection systématique. Ce programme s'adresse aux grandes chaînes de restauration ou d'alimentation et vise à identifier les principaux problèmes opérationnels existants et à étudier les moyens à prendre pour les éliminer. Le programme est actuellement appliqué dans les établissements de diverses grandes chaînes d'alimentation.

La Direction préside à un comité multipartite dont le mandat est d'établir un plan d'action conjoint dans toute la province. Ce plan vise à contrer, en 1990, une éventuelle poussée épidémique de colites hémorragiques à E. coli 0157:H7. Le comité a déposé un rapport en mars 1990.

La Direction a d'autre part mis en place un comité chargé de monter un dossier opérationnel sur la réglementation. Son but est d'identifier les lacunes dans la réglementation actuelle et de suggérer les correctifs pouvant être apportés.

La Direction a élaboré, sous forme de cours et d'accessoires pédagogiques, des dossiers de vulgarisation visant à sensibiliser à leurs responsabilités respectives les commissions scolaires du Québec, les détaillants en alimentation et restaurateurs ainsi que les enseignants de cuisine professionnelle et d'alimentation/nutrition.

Enfin, les activités de formation du personnel de la Direction ont été axées cette année sur le ressourcement des inspecteurs en matière d'analyses et de prélèvements de produits alimentaires.

## Mesures d'urgence

### *Mandat général*

Le Secrétariat permanent aux mesures d'urgence en agriculture, pêcheries et alimentation a pour mandat de gérer un programme de gestion des mesures d'urgence.

#### *Activités*

Dès le début de son mandat, le Secrétariat a été confronté à 3 situations jugées critiques, soit les dossiers de Ville Mercier (contamination de la nappe phréatique), de la compagnie Balmet Canada Inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu (contamination par le plomb) et du cultivateur Noël Trudeau (traces de B.P.C. dans des veaux).

Un mandat de représentation ministérielle sur le développement du Système national d'intervention d'urgence en agriculture et en alimentation (S.N.I.U.A.A.) est venu s'ajouter aux activités du Secrétariat. Ce dernier a également assuré la représentation ministérielle au Salon de la protection civile en novembre 1989 ainsi qu'à plusieurs comités provinciaux en matière de sécurité civile.

## Programme 7
## Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver les sols arables pour l'agriculture et à alléger la charge fiscale des exploitations agricoles.

| Élément de programme* | Budget ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 7.2 Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes | 29 968,5 | 29 968,5 |
| **Total** | **29 968,5** | **29 968,5** |

* Les activités de la Commission de protection du territoire agricole (7.1) et celles du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole (7.3) font l'objet de rapports séparés.

### Élément 7.2
### Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes

#### *Mandat général*

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le Ministère rembourse 70 % du montant des taxes foncières municipales et scolaires aux exploitants occupant une ferme comprise dans une zone agricole.

#### *Activités*

Le Ministère a effectué la vérification et assuré le traitement pour paiement des formules de réclamation de taxes totalisant des déboursés de 29 968 500 $ pour 36 000 producteurs.

## Programme 8
## Gestion interne et soutien

Ce programme vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles dans le but d'orienter l'action du Ministère et d'assurer la gestion rationnelle des ressources humaines, physiques et financières.

| Éléments de programme | Budget ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 8.1 Direction | 2 545,6 | 2 423,2 |
| 8.2 Soutien administratif et technique | 31 867,5 | 31 494,6 |
| **Total** | **34 413,1** | **33 917,8** |
| **Effectif régulier autorisé** | **308** | |

### Élément 8.1
### Direction

#### *Mandat général*

Cet élément a pour but de doter le Ministère d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles et d'orienter ses actions conformément à ces politiques en vue d'atteindre les objectifs fixés.

### Élément 8.2
### Soutien administratif et technique

#### Ressources financières

#### *Mandat général*

La Direction des ressources financières a pour mission d'offrir l'expertise et les services en matière de gestion des ressources financières du Ministère en vue d'accroître la performance de celui-ci, tout en tenant compte du cadre établi par le gouvernement et des orientations ministérielles. Cette Direction gère également les activités relatives aux paiements destinés aux bénéficiaires des subventions.

#### *Activités*

Les principales réalisations de la Direction ont consisté à :

- compléter et assurer le suivi de la décentralisation de la gestion des opérations comptables auprès des unités administratives concernées ;
- assurer un contrôle financier au niveau des engagements ;
- élaborer la programmation budgétaire des dépenses de transfert et en faire le suivi ;
- proposer aux autorités de nouvelles sources de tarification ;
- recommander aux autorités un processus financier et préparer les prévisions budgétaires pour 1990-1991 ;
- dispenser auprès des cadres et des adjoints administratifs le support-conseil en matière de gestion budgétaire ;
- réviser le plan de délégation de pouvoir dans le domaine de la gestion financière et informer les différents intervenants des modalités d'application ;
- effectuer diverses analyses financières dans le but de permettre aux autorités d'effectuer des choix budgétaires ;
- concevoir la documentation pertinente à l'intention du Ministre et de la haute direction aux fins d'étude des engagements financiers de 25 000 $ et plus ;
- élaborer un mode de suivi budgétaire par activité ;
- produire divers rapports financiers ;
- participer à la privatisation du Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert ;
- effectuer la vérification et assurer le traitement pour paiement des programmes de remboursement des taxes foncières, d'amélioration de la santé animale au Québec et de distribution de lait dans les écoles primaires.

#### Approvisionnements et services

#### *Mandat général*

La Direction des approvisionnements et des services a pour mission d'offrir l'expertise-conseil et les services en matière de gestion des ressources matérielles du Ministère, des immeubles, des contrats et des services auxiliaires en vue d'accroître la performance de celui-ci, tout en tenant compte du cadre établi par le gouvernement et des orientations ministérielles.

***Activités***

Au Service des approvisionnements de la Direction, un effort particulier a été engagé pour finaliser le processus de disposition des immeubles excédentaires. Depuis 1987, près de la moitié de ces 15 immeubles ont été cédés à l'entreprise privée.

Le Service a aussi engagé les procédures conduisant à la privatisation des centres de service pour bateaux de pêche de la Gaspésie et à la municipalisation des parcs industriels. Quelques transactions ont également été effectuées par la Direction pour terminer 2 importants projets aux Îles-de-la-Madeleine. D'autres transactions ont permis au projet d'approvisionnement en eaux salées du parc industriel de Cap-au-Meules de progresser.

Le Service a en outre été chargé de la modernisation de quelques installations téléphoniques du Ministère. Il a aussi fait des efforts de sensibilisation auprès des gestionnaires quant au coût des télécommunications et à la récupération des frais personnels d'interurbains.

Les Services auxiliaires ont poursuivi l'informatisation des services offerts par la bibliothèque, de même que la rationalisation des coûts de reprographie. Ils ont également procédé au regroupement des bibliothèques gouvernementales et universitaires afin de créer une banque de données des articles publiés au Québec dans le secteur bio-alimentaire.

Quant au Service de la gestion des immeubles et des contrats, il a réalisé les investissements prévus pour la deuxième année du plan quinquennal de conservation des immeubles. Il a également construit le centre de service de bateaux de pêche de La Tabatière en plus d'effectuer la réfection de la jetée du centre de service de Blanc-Sablon. Il a aussi assuré le suivi de la construction du pavillon administratif et des laboratoires de recherche de Deschambault. Enfin, le Service a entrepris la deuxième phase des travaux du projet d'approvisionnement en eaux salées du parc industriel de Cap-aux-Meules.

## Vérification interne

***Mandat général***

La Direction de la vérification interne a pour mission de vérifier si les ressources ont été gérées conformément aux lois, règlements et directives et si une attention particulière a été apportée dans l'optimisation de la gestion.

***Activités***

Les activités ont porté sur l'administration des revenus et recettes dans les stations de recherche, les fonctions de gestion exercées par la Commission des courses de chevaux du Québec et les fonctions du système S.I.N.P.A.C. se rapportant au paiement des dépenses de transfert.

## Évaluation de programmes

***Activités***

Le Service de l'évaluation de programmes a supervisé les consultations nécessaires à l'identification des cibles stratégiques 1990-1993 et à l'élaboration du Projet bio-alimentaire.

Le Service a également proposé et assuré la mise en place d'un nouveau mode de gestion du Projet bio-alimentaire basé sur une plus grande participation des gestionnaires et des employés. En plus de voir à la préparation du Plan d'action 1990-1991, le Service a fait le bilan du Projet bio-alimentaire 1987-1990 pour le diffuser auprès des employés.

## Ressources humaines

***Mandat général***

La Direction des ressources humaines a pour mission d'offrir l'expertise et les services en matière de gestion des ressources humaines du Ministère en vue d'accroître la performance de celui-ci, tout en tenant compte du cadre établi par le gouvernement et des orientations ministérielles.

***Activités***

Au nombre de ses réalisations, la Direction a procédé à la mise en place d'un cadre de gestion des emplois professionnels de niveau de complexité supérieur. Elle a également élaboré et diffusé un manuel de gestion des ressources humaines en plus de réaliser un programme d'aide aux employés. La Direction a en outre conçu et offert des sessions de formation sur le service à la clientèle. Elle a aussi pris part à la négociation des conventions collectives de travail, en particulier celle des professeurs de l'État. Enfin, elle a appliqué la nouvelle convention collective relative aux unités Fonctionnaires et Ouvriers.

## Systèmes

***Mandat général***

La Direction des systèmes a pour mission d'offrir l'expertise et les services en matière de gestion des ressources informationnelles du Ministère en vue d'accroître la performance de celui-ci, tout en tenant compte du cadre établi par le gouvernement et des orientations ministérielles.

### *Activités*

Dans le cadre du Projet bio-alimentaire, la Direction a surtout axé ses efforts vers une meilleure intégration des données du Ministère, vers le développement de logiciels agricoles et vers la production et la diffusion de données technico-économiques.

La Direction a aussi procédé à l'analyse préliminaire du projet Infocentre devant permettre au Ministère ainsi qu'à la Régie des assurances agricoles du Québec et à l'Office du crédit agricole du Québec de traiter certaines données communes portant sur les exploitations agricoles. Elle a en outre développé et implanté 4 logiciels agricoles (C.I.A.G.A.) servant à produire des analyses individuelles et de groupe en matière de technologie et d'économie. La Direction a également développé et implanté un système d'information et de communication des laboratoires de chimie régionale. Enfin, elle a produit et déposé au Conseil du trésor une analyse préliminaire portant sur le développement d'un système capable de rendre les données technico-économiques utilisables plus rapidement et plus facilement.

## Communications

### *Mandat général*

La Direction des communications a pour mandat de diffuser l'information sur les lois, les règlements, les politiques, les programmes et les activités du Ministère auprès de ses clientèles particulières, soit les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

### *Activités*

#### *Rédaction*

Dans le cadre de ses activités écrites, la Direction a coordonné la parution de 2 pages dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous* ainsi que la parution de 4 pages dans le mensuel *Le Producteur Agricole*. Elle a de plus édité 7 numéros du bulletin *Agricultural News* destiné aux producteurs de langue anglaise. En outre, 7 numéros du journal interne des employés *Le Sillon* ont été réalisés. Enfin, la Direction a convoqué les journalistes à 30 conférences de presse en plus d'émettre 162 communiqués sur les sujets les plus divers.

#### *Publicité*

Le Ministère a lancé une campagne publicitaire conjointe au cours de l'été 1989 dans le but de recruter, dans la grande région de Montréal, de la main-d'œuvre agricole temporaire pour les récoltes.

Sur le thème *100 ans de savoir-faire en agriculture*, le Ministère a publié à l'automne suivant une série d'annonces dans l'ensemble des médias pour signaler le centième anniversaire du concours de l'*Ordre du mérite agricole*.

Aux mois de janvier et février 1990, le Ministère a procédé pour une deuxième année d'affilée à une campagne de promotion des instituts de technologie agro-alimentaire.

Enfin, la Direction a effectué 56 placements publicitaires totalisant un déboursé de 209 000 $.

#### *Édition*

La Direction a conçu et réalisé 486 projets d'édition. Parmi eux, mentionnons des travaux d'impression dont les tirages s'établissent comme suit: 1 753 700 exemplaires de dépliants de vulgarisation, 383 605 exemplaires de brochures et volumes d'information technique et 1 016 147 exemplaires d'autres documents.

#### *Expositions*

Les spécialistes de la Direction ont conçu et fabriqué 73 stands d'exposition qui ont été utilisés lors de 91 foires, salons et autres événements promotionnels. Parmi les réalisations principales, mentionnons la participation à l'Exposition provinciale de Québec, au Salon de l'agriculture, des vins et de l'alimentation de Montréal, à la Royal Agricultural Winter Fair de Toronto et au Salon international de la machinerie agricole.

#### *Audiovisuel*

La Direction a réalisé 10 productions audiovisuelles, dont 5 documents sur diverses techniques de conservation des ressources sol et eau. Elle a aussi collaboré à la série radiophonique *De la terre à la table*. En outre, un vidéogramme sur les 100 ans du concours de l'*Ordre du mérite agricole* a été coproduit avec la Régie des assurances agricoles du Québec. Enfin, des documents audiovisuels ont illustré une vingtaine de conférences.

La Direction a également assuré la couverture photographique de quelque 90 événements agricoles ou para-agricoles, développé près de 300 films noir et blanc et imprimé 8 200 photographies dans son laboratoire. Plus de 218 autres travaux de laboratoire ont aussi été effectués. En outre, des laboratoires extérieurs ont effectué les travaux suivants: développement de 318 films en couleurs et diapositives, reproduction de 7 452 diapositives et impression de 4 490 photographies en couleurs de différents formats.

De plus, la Direction a prêté 650 documents audiovisuels à différentes clientèles externes en plus de répondre à 100 demandes d'enregistrement d'émissions et de reproduction de vidéocassettes. Enfin, elle a organisé 155 projections dans ses locaux de visionnement.

## Bureau de la répondante à la condition féminine

### *Mandat général*

Le Bureau de la répondante à la condition féminine définit et fournit des services particuliers aux agricultrices. Il offre aussi conseils et assistance pour ce qui est du développement professionnel. Il vise de plus à bonifier les services du Ministère et de ses organismes affiliés.

### *Activités*

En collaboration avec la Fédération des agricultrices du Québec, le Bureau a publié une brochure vulgarisée sur les incidences fiscales au moment du partage d'actifs entre conjoints et durant la coexploitation. Le Bureau a également fait paraître une série d'articles, dans *La Terre de chez nous*, sur la nouvelle Loi 146 portant sur l'égalité économique des époux.

Dans le cadre de la révision systématique des informations contenues au fichier d'enregistrement des exploitations agricoles, le Bureau, de concert avec les directions régionales, a mis de l'avant une approche de concertation pour inviter les femmes œuvrant en agriculture à s'identifier officiellement comme agricultrices.

Dans le but d'assurer une présence dynamique en région en matière de condition féminine il fut convenu avec les directions régionales de créer un réseau provincial de répondantes et de répondants ainsi qu'un comité de travail sur la description de tâche.

Le Bureau a préparé le compte rendu du colloque « Les agricultrices et la formation professionnelle ». Ce compte rendu est un document de travail et de référence. Le Bureau a aussi préparé un projet de politique d'accès à la propriété pour les agricultrices de 40 ans et plus. Il a en outre effectué une tournée provinciale des syndicats régionaux des agricultrices. Enfin, le programme « Formation de leaders » a permis de sensibiliser 90 agricultrices à leur rôle de chef de file régional ou provincial.

## Programme 10
## Développement des pêches maritimes

Ce programme vise à stimuler le développement de l'industrie des pêches commerciales et de l'aquiculture. Dans le cadre de ce programme, de nombreux services ainsi que de l'aide technique et financière sont offerts aux pêcheurs, aux aquiculteurs et aux transformateurs de produits halieutiques. De plus, des activités de recherche scientifique et technique sont menées afin d'augmenter et d'améliorer l'exploitation des ressources halieutiques. Enfin, différentes actions structurantes sont entreprises afin d'augmenter le rendement économique du secteur des pêches et de développer l'aquiculture.

| Éléments de programme | Budget ('000 $) | Dépenses ('000 $) |
|---|---|---|
| 10.1 Gestion des ressources, développement et administration | 5 870,1 | 5 359,5 |
| 10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource | 17 694,8 | 16 483,8 |
| **Total** | **23 564,9** | **21 843,3** |
| **Effectif régulier autorisé** | **139** | |

### Élément 10.1
### Gestion des ressources, développement et administration

### Recherche scientifique et technique

#### *Mandat général*

La Direction de la recherche scientifique et technique contribue à préparer l'adaptation future du secteur des pêches et de l'aquiculture commerciales par des interventions de recherche et développement qui tiennent compte du potentiel technologique et économique du Québec. Elle exerce son mandat à partir de 5 stations de recherche situées à Gaspé, Grande-Rivière, Cap-aux-Meules, Québec et La Tabatière.

#### *Activités*

##### *Administration*

La Direction a procédé à l'abolition du Service de la capture, au maintien du Service de la transformation et à la création d'un Service de l'aquiculture à la suite de la révision du Plan d'organisation administrative supérieur (P.O.A.S.) du Sous-ministériat. Elle a aussi émis plus de 50 avis scientifiques et techniques.

##### *Aquiculture*

Un bilan des ressources hydriques souterraines des territoires publics, en cours pour l'Outaouais-Témiscamingue, a permis d'identifier plus de 40 sites à haut potentiel. En milieu marin, un bilan des données sur le potentiel des zones marines côtières a été réalisé. La Direction a en outre fourni plus de 250 000 jeunes pétoncles à la suite de la mise en œuvre d'un projet de mise à l'échelle au niveau industriel d'élevage du pétoncle sur la Basse-Côte-Nord. Elle a de plus émis un avis scientifique conjoint sur le potentiel de support des lagunes des Îles-de-la-Madeleine. La Direction a aussi poursuivi des études conjointes sur l'élevage de l'écrevisse, la production de truites stériles et l'évaluation de nouvelles nourritures humides. Enfin, les travaux de construction d'une unité d'engraissement de jeunes mollusques pour la station de recherche des Îles-de-la-Madeleine sont réalisés à 80 %. On a également commencé la construction d'une prise d'eau de mer à Grande-Rivière.

##### *Transformation*

Le projet *Poisson frais*, réalisé avec des industriels, a permis à ceux-ci de mieux utiliser le circuit du frais comme voie de valorisation de leurs produits. La Direction a aussi participé à une étude pour améliorer la qualité des homards commercialisés à l'état vivant. La mise au point de nourriture pour le saumon s'est avérée prometteuse, de même que les résultats d'autres études amorcées avec l'industrie afin de vérifier le potentiel d'utilisation de l'ensilage comme base pour la fabrication d'engrais biologiques. De plus, les essais de mise au point de boëttes semi-usinées destinées à remplacer les poissons-appâts dans les pêches au casier et à la palangre se sont poursuivis avec un succès encore plus prometteur en ce qui concerne le homard.

Cette année, la Direction a encadré les projets industriels pour des produits élaborés provenant de 8 entreprises. Elle a aussi soutenu 4 entreprises désireuses d'analyser leurs possibilités de commercialiser de nouveaux produits. Depuis 1987, 4 entreprises sur les 15 soutenues par le Ministère ont atteint ou atteindront prochainement le stade industriel.

*Pêches*

En collaboration avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la Direction a analysé le statut des stocks de perchaude et d'esturgeon noir dans le couloir fluvial. Elle a également établi la faisabilité, pour les pêcheurs du lac Saint-Pierre, de réaliser des pêches dirigées à l'anguille au moyen de palangre. Elle a aussi poursuivi avec un groupe de pêcheurs d'Abitibi-Témiscamingue des pêches expérimentales à l'esturgeon jaune en vue d'établir une pêche permanente sur ce territoire. Enfin, la Direction a participé au suivi des recherches entreprises en milieu nordique dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des pêches.

Quelques entreprises de pêches maritimes ont pu bénéficier de l'aide technique du Ministère pour le développement et l'utilisation d'engins de pêche adaptés et performants.

### Analyses et politiques

*Mandat général*

Le Service des analyses et des politiques coordonne la politique québécoise de développement des pêches commerciales en eaux salées et eaux douces. Il conseille le Ministre et le milieu maritime en plus d'entretenir un processus de négociation avec Pêches et Océans Canada et les provinces de l'Atlantique. Le Service propose des actions appelées à être entérinées par le milieu et défend les intérêts du milieu québécois auprès des instances fédérales. Enfin, il représente le Québec au sein de divers comités.

*Activités*

Le Service a élaboré le plan d'action 1990-1993 du Ministère pour le secteur des pêches commerciales et de l'aquiculture. Il a poursuivi sa démarche de rationalisation en matière de gestion des ressources halieutiques afin d'obtenir des contingents de poissons pour l'industrie québécoise. Il a aussi négocié avec le gouvernement fédéral un plan d'allocation des ressources qui permet à 50 pêcheurs hauturiers québécois de poissons de fond d'opérer à l'intérieur d'un quota individuel de pêche. En plus de proposer un plan de restructuration des usines de transformation de produits marins, le Service a analysé 75 demandes de permis de transformation et a recommandé l'attribution de 48 nouveaux permis.

### Services administratifs

*Mandat général*

La Direction des services administratifs fournit aux autres unités administratives du Sous-ministériat des pêches et de l'aquiculture commerciales les services de soutien et de conseil en matière de gestion des ressources humaines, financières et matérielles ainsi qu'en communication et en documentation. Elle assure également la liaison entre les unités administratives en territoire maritime et les services centraux du Ministère, à Québec.

*Activités*

En gestion des ressources humaines, la Direction a procédé à la mise en place d'un nouveau P.O.A.S. pour le Sous-ministériat des pêches et de l'aquiculture commerciales. Le processus d'intégration des cadres intermédiaires a été finalisé. En gestion des ressources financières et matérielles, la Direction a poursuivi la fusion du Service des ressources financières avec celui des ressources matérielles. Elle a également intégré la micro-informatique comme support à plusieurs tâches.

En documentation administrative, la Direction a abandonné le support à la gestion pour ne conserver que la gestion du calendrier de conservation. En ce qui concerne les communications, le secteur des relations publiques a réalisé plus de 50 interventions orientées vers les pêcheurs, les producteurs et les aquiculteurs.

## Élément 10.2
## Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource

### Développement et activités régionales

*Mandat général*

La Direction du développement et des activités régionales, dont le mandat est axé pour l'essentiel sur les services aux pêcheurs et aux usines de transformation, administre les divers programmes de prêts et subventions du Ministère dans le secteur des pêches commerciales et de l'aquiculture, fournit le support technique aux pêcheurs pour la construction et la réparation des bateaux de pêche, gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie des pêches et réalise des activités de contrôle législatif et réglementaire dans ce secteur.

La Direction maintient des bureaux régionaux à Gaspé, Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine), Sept-Îles, Blanc-Sablon, Québec et un bureau local à Kuujjuaq (Nouveau-Québec, jusqu'en août 1989). Ses activités sont regroupées en 3 services : le Service des prêts, subventions et permis, le Service d'aide technique aux pêcheurs et le Service de la gestion des équipements.

### *Prêts, subventions et permis*

L'ensemble des stimulants financiers versés à la clientèle a atteint 6 577 000 $.

### *Projet bio-alimentaire*

Dans le cadre du Projet bio-alimentaire, le Ministère, à la suite de la baisse draconienne des prix du poisson payés au débarquement, a créé et géré un programme d'allègement temporaire pour les pêcheurs de poisson de fond. Trente-six pêcheurs se sont prévalus de ce programme.

Le programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche de 10,7 m et plus a nécessité des déboursés de 4 833 000 $ sous forme de prise en charge d'intérêt et de rabais d'intérêt. Huit nouveaux projets de construction ont été approuvés et représentent des subventions de 1 315 400 $ sous forme de prise en charge d'intérêt et en rabais dégressifs d'intérêts. Deux des constructions se sont terminées en cours d'année.

En aquiculture, 18 nouveaux projets, principalement pour la recherche de nouveaux sites aquicoles et le démarrage de nouvelles unités d'élevage, ont été acceptés dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des pêches. L'aide financière totale s'élève à 1 350 100 $.

### *Activités*

Les garanties de prêts ou les prêts consentis pour les nouveaux projets de construction sont de 5 357 800 $. Trente-cinq prêts garantis totalisant 4 429 700 $, ont été consentis pour l'achat de bateaux usagés, les réparations, l'acquisition d'équipements de pêche, le refinancement et/ou la consolidation de dettes. Depuis la mise en application du programme de garanties de prêts en 1987, 43 059 000 $ de garanties de prêts ont été consenties à 130 pêcheurs commerciaux du Québec.

Le programme d'aide financière à la flotte de pêche côtière a permis d'aider 231 bénéficiaires, avec des déboursés de 458 800 $ pour la construction de bateaux de 6,0 m à 10,7 m, l'achat d'équipements de pêche et l'acquisition de moteurs marins. Quant au programme d'assurance de bateaux de pêche, il a rejoint 312 pêcheurs, pour des déboursés de 50 900 $.

### *Loi sur la transformation des produits marins*

Cette loi, entrée en vigueur en septembre 1987, vise à maintenir en industrie les emplois dans la région maritime et à assurer une transformation minimale des espèces marines. L'application de la loi a nécessité l'embauche de 9 employés occasionnels durant 6 mois ou plus chacun. Ces derniers ont effectué 3 674 visites ou contrôles. Lors de ces visites, 590 interventions ont été faites et 29 infractions ont été relevées.

### Québec-Nordique

Le Québec-Nordique s'est vu accorder 13 nouveaux projets assortis de subventions de 166 400 $. Ces projets sont surtout reliés à l'acquisition de données biologiques sur différentes espèces aquatiques dans le but de développer une activité de pêche commerciale.

### Aide technique aux pêcheurs

Les principales actions du Service d'aide technique aux pêcheurs ont porté sur la surveillance des constructions de bateaux de pêche et sur l'évaluation de plusieurs bateaux usagés dans le but de consentir des prêts aux pêcheurs. Le Service a également prodigué des conseils aux pêcheurs quant à l'entretien et à la réparation de leurs bateaux de pêche. Il a en outre contribué à l'application de la Loi sur la transformation des produits marins.

### *Gestion des équipements*

Le Service de la gestion des équipements a poursuivi le processus de privatisation des installations d'appui aux pêcheurs et aux industriels de la pêche.

Des ententes ont été conclues avec l'Association des capitaines-propriétaires de Rivière-au-Renard et avec l'Association des pêcheurs de la M.R.C. de Pabok pour la privatisation des centres de services de Rivière-au-Renard et Newport. Sur la Basse-Côte-Nord, l'entrepôt frigorifique de Blanc-Sablon et l'ancienne saline du Ministère ont été cédés au Comité des pêcheurs de Blanc-Sablon. De plus une vingtaine de pêcheurs ont pu remiser leurs bateaux pour l'hiver à l'intérieur du centre de services de La Tabatière, construit cette année.

Le Service a également vu à l'entretien des parcs industriels de pêche de Rivière-au-Renard, Cap-aux-Meules, Grande-Rivière et Paspébiac.

Parmi les projets d'infrastructures réalisés, mentionnons la construction du centre de services de La Tabatière (2 491 200 $) et la mise au point de la prise d'eau de mer à Cap-aux-Meules (495 800 $). D'autres projets ont été amorcés au cours de la même période, dont la préparation des plans et devis pour la construction du centre de services de Sept-Îles et l'acceptation du terrain (300 000 $) ainsi que le début de la construction du centre de recherche maricole de Grande-Rivière (123 000 $).

## Principaux programmes d'aide financière

| | Nombre de bénéficiaires | Montant ('000 $) |
|---|---|---|
| **Recherche scientifique et technique** | | |
| Subventions de recherche | 10 | 293,0 |
| **Services aux usagers** | | |
| Aide financière à la flotte de pêche côtière | | |
| a) bateaux | 36 | 191,0 |
| b) moteurs marins | 75 | 149,0 |
| c) équipements de pêche | 120 | 118,8 |
| | 231 | 458,8 |
| Aide financière pour les bateaux de pêche de plus de 10,7 m et plus | 140 | 4 832,9 |
| Assurance des bateaux de pêche | 313 | 51,9 |
| Crédit maritime | 25 | 55,3 |
| Subvention à des associations | 9 | 225,4 |
| Rationalisation du secteur de la transformation des produits marins et commercialisation des produits bio-aquatiques | 32 | 2 819,6 |
| Développement de la production aquicole | 17 | 289,1 |
| **Total** | **777** | **9 026,0** |

# Partie III
# Soutien externe

## Affaires juridiques

La Direction des affaires juridiques relève de la Direction générale des affaires judiriques du ministère de la Justice dont la mission est d'exercer le rôle de jurisconsulte du gouvernement.

### *Mandat général*

Ainsi, la Direction a pour mandat de définir et satisfaire tous les besoins juridiques du Ministère en vue d'assurer la légalité de son action. À cette fin, elle élabore les projets de loi et de règlement, formule les opinions juridiques sur toutes les questions de droit qui le concerne, rédige les actes juridiques et dirige ou coordonne la demande ou la défense dans tous les litiges impliquant le Ministère.

Pour remplir ce mandat, la Direction est composée de 5 juristes et de 3 agentes de secrétariat.

## Comptabilité

### *Mandat général*

L'article 13 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., chap. A-6) stipule que le Contrôleur des finances doit tenir la comptabilité du gouvernement. Pour ce faire, il est spécifié à l'article 17 que le Contrôleur a la responsabilité de fournir aux ministères du gouvernement les services de comptabilité requis.

La Direction de la comptabilité agit donc à titre de représentante du Contrôleur des finances et assume les responsabilités qui sont dévolues à celui-ci par la Loi sur l'administration financière.

Soucieuse de la qualité des services qu'elle donne à sa clientèle, la Direction fournit au Ministère l'expertise en matière de comptabilité, de contrôle et de systèmes, et coordonne des interventions structurées en matière de formation et d'information.

Rappelons qu'en plus du Ministère, la Direction tient également la comptabilité de la Régie des marchés agricoles, de la Régie des assurances agricoles, de l'Office du crédit agricole, de la Commission de la protection du territoire agricole et de la Commission des courses de chevaux du Québec.

### *Activités*

Dans un contexte où la saisie des données financières et la conservation des pièces justificatives sont décentralisées, le mandat de la Division «Contrôle» consiste à évaluer, sur place, la qualité des contrôles internes des systèmes financiers mis en place par les gestionnaires, tout en s'assurant du respect des lois et règlements.

Les objectifs de contrôle recherchés sont les suivants:

- l'autorisation des données;
- l'exactitude des données;
- l'intégralité du traitement des données;
- la séparation des tâches incompatibles;
- la supervision et
- la conservation des données.

Les résultats de ces évaluations nous amènent par la suite à effectuer des vérifications continues, sur place, dans le but de s'assurer du maintien des contrôles, du suivi de nos recommandations et de la fiabilité des résultats.

Tous les secteurs de dépenses sont touchés: traitements et autres rémunérations, frais de déplacement, contrats de services, contrats d'approvisionnements, dépenses de transfert et autres.

D'autres activités spécifiques s'ajoutent aux secteurs précités: la vérification des ententes auxiliaires sur le développement économique et régional, la vérification des engagements financiers de plus de 25 000 $, la certification de la radiation des créances irrécouvrables et autres.

Durant la période d'octobre 1989 à septembre 1990, le personnel de la Division «Contrôle» a visité 74 unités administratives du Ministère, dont 48 à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Parmi ces unités nous retrouvons 28 bureaux de renseignements agricoles et bureaux régionaux ainsi que 21 postes de saisie.

Il est à noter qu'après chacune de nos visites, les résultats de notre vérification sont communiqués au gestionnaire responsable de l'unité administrative au moyen d'un rapport écrit.

Le personnel de la Division «Comptabilité», dans le respect des conventions comptables en usage au gouvernement du Québec, produit mensuellement les états financiers du Ministère et annuellement les comptes publics.

Il a également la responsabilité de recenser les besoins du client en matière d'analyse comptable, de procéder à l'examen des lois et règlements, d'examiner la conformité de la comptabilisation des opérations aux conventions comptables, d'examiner et de redresser, s'il y a lieu, les données financières mensuelles et annuelles, de produire des rapports d'analyse comptable mensuellement, annuellement et autres.

Enfin, il assure la gestion d'un réseau local en micro-informatique.

# Partie IV
# Lois administrées

### Lois administrées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-14)

Loi sur les abeilles (c. A-1)

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2, section IV)

Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19)

Loi sur les cercles agricoles (c. C-9)

Loi sur les cités et villes (c. C-19, article 29.2)

Code municipal (c. C-27.1, article 717)

Loi sur le commerce du pain (c. C-32)

Loi sur la commercialisation des produits marins (c. C-32.1)

Loi sur la communauté urbaine de Montréal (c. C-37.2, articles 153.2 et 153.6)

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (c. C-61.1, articles 51 et 66)

Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76)

Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1)

Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12)

Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 220.1 et 259) (c. F-2.1)

Loi sur le mérite agricole (c. M-10)

Loi sur le mérite de la restauration (c. M-10.1)

Loi sur le mérite du pêcheur (c. M-10.2)

Loi sur les mines (c. M-13, article 134)

Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales (c. P-9.01)

Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre (c. P-23.1)

Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29)

Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36)

Loi sur la protection des plantes (c. P-39)

Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42)

Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23)

Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25)

Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27)

Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29)

Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39)

Loi sur les terres agricoles du domaine public (c. T-7.1)

Loi sur les terres du domaine public (c. T-8.1, articles 7 et 19)

Loi sur la transformation des produits marins (c. T-11.01)

Loi assurant la reprise des activités de Madelipêche Inc. (1983, c.6)

Charte de la ville de Québec (1929, c. 95, articles 336 e. et 336 i.)

Charte de la ville de Sherbrooke (1974, c. 101, articles 8 c. et 8 g.)

Charte de la ville de Trois-Rivières (1915, c. 90, articles 41 c. et 41 g.)

### Lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1)

Loi sur le crédit forestier (c. C-78)

Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées (c. C-78.1)

Loi sur le financement agricole (L.R.Q., c. F-1.2) — (1987, c. 86)

### Loi administrée par la Commission des courses de chevaux du Québec

Loi sur les courses de chevaux (L.R.Q., c. C-72.1) — (1987, c.103)

### Lois administrées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec

Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1)

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (c. A-4.1)

### Loi administrée par la Raffinerie de sucre du Québec

Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. R-0.1)

Loi sur la vente de la Raffinerie de sucre du Québec (1986, c. 60)

### Lois administrées par la Régie des assurances agricoles du Québec

Loi sur l'assurance-récolte (c. A-30)

Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31)

### Lois administrées par la Régie des marchés agricoles

Loi sur les grains (c. G-1.1)

Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35)

Loi sur le prix du bois à pâte vendu par des agriculteurs (c. P-25, article 3)

Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28)

Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30)

### Loi administrée par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (S.O.Q.U.I.A.)

Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21)

# Annexe

**Liste des directions régionales du M.A.P.A.Q.**

Région 1
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
337, rue Moreault
Rimouski, Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél.: (418) 722-3615

Région 2
Québec
8032, avenue des Églises
Charny, Lévis (Québec)
G6X 1X7
Tél.: (418) 832-2977

Région 3
Beauce-Appalaches
1115, avenue du Palais
Édifice Verdier
C.P. 459
Saint-Joseph, Beauce (Québec)
G0S 2V0
Tél.: (418) 397-6825

Région 4
Bois-Francs
460, boul. Louis-Fréchette
Nicolet, Nicolet (Québec)
J0G 1E0
Tél.: (819) 293-8501

Région 5
Estrie
4260, boul. Bourque
Rock Forest, Sherbrooke (Québec)
J1N 1E6
Tél.: (819) 820-3383

Région 6
Richelieu — Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte
C.P. 40
Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B2
Tél.: (514) 773-3924

Région 7
Sud-Ouest de Montréal
214, rue Principale
Châteauguay, Châteauguay (Québec)
J6J 3H2
Tél.: (514) 692-8288

Région 8
Outaouais
390, rue Principale
Buckingham, Papineau (Québec)
J8L 2G7
Tél.: (819) 986-8541

Région 9
Abitibi-Témiscamingue
180, boul. Rideau
Local 2.01
Noranda, Témiscamingue (Québec)
J9X 1N9
Tél.: (819) 764-3295

Région 10
Nord de Montréal
867, boul. l'Ange-Gardien
C.P. 3396
L'Assomption, L'Assomption (Québec)
J0K 1G0
Tél.: (514) 589-5781

Région 11
Mauricie
91, boul. Saint-Louis
Saint-Louis-de-France, Champlain (Québec)
G8T 1E5
Tél.: (819) 371-6761

Région 12
Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord
801, chemin Pont de Taché Nord
Alma, Lac-Saint-Jean (Québec)
G8B 5W2
Tél.: (418) 662-6486

# Annexe

## Liste des bureaux régionaux des pêches et de l'aquiculture commerciales

Bureau central
96, montée Sandy Beach
C.P. 1070
Gaspé (Québec)
G1C 1R0
Tél.: (418) 368-2642 / télécopieur: (418) 368-1275

Bureau régional des Îles
C.P. 338
Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine (Québec)
G0B 1B0
Tél.: (418) 986-2098 / télécopieur: (418) 986-4421

Bureau régional de la Gaspésie
C.P. 1070
Gaspé (Québec)
G0B 1R0
Tél.: (418) 368-2642 / télécopieur: (418) 368-1275

Bureau régional Basse-Côte-Nord
C.P. 219
Lourdes-de-Blanc-Sablon (Québec)
G0B 1W0
Tél.: (418) 461-2221 / télécopieur: (418) 461-2922

Bureau régional de l'Estuaire et
des Eaux intérieures
200-A, chemin Sainte-Foy
10e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Tél.: (418) 643-5440 / télécopieur: (418) 646-6564

Bureau régional Haute et Moyenne Côte-Nord
818, boul. Laure
Sept-Îles (Québec)
G4R 1Y8
Tél.: (418) 962-5521 / télécopieur: (418) 962-0744

**Édifice Le Deux Cent**
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
200 A, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6
Tél.: (418) 643-2673 / télécopieur: (418) 643-8307

ISBN 2-551-14408-6

90000

9 782551 144082

Imprimé au Québec, Canada

Ministère de l'Agriculture
des Pêcheries et de l'Alimentation